



BUDGET ÉCONOMIQUE

Prévisions économiques 2016

Février 2016

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

e-mail : contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2016/7433/12

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

Avant-propos	1
Résumé	3
1. L'environnement international.....	5
1.1. Évolution de l'économie mondiale	5
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	7
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	8
1.4. Incertitudes	9
2. Le PIB et les principales composantes de la demande.....	10
2.1. Croissance économique	10
2.2. Consommation des particuliers	11
2.3. Investissements des entreprises	12
2.4. Investissements en logements	13
2.5. Consommation et investissements publics	13
2.6. Variations de stocks	14
2.7. Exportations et importations	14
3. Évolution des prix et salaires	16
3.1. Évolution des prix intérieurs	16
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	18
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	18
3.3.1. Évolution du coût salarial	18
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	20
3.3.3. Évolution de la part salariale	22
4. Marché du travail	23
Annexe.....	28

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial dans le secteur marchand	19
Tableau 2	Réductions des charges salariales pour les entreprises et les ménages	21

Liste des graphiques

Graphique 1	Production industrielle des économies émergentes	5
Graphique 2	Indicateurs ISM États-Unis	5
Graphique 3	Economic sentiment indicator zone euro	6
Graphique 4	Consommation privée et revenu disponible réel dans la zone euro	6
Graphique 5	Évolution trimestrielle du PIB en volume	7
Graphique 6	Évolution trimestrielle du PIB en volume	8
Graphique 7	Taux d'intérêt de la BCE	9
Graphique 8	Évolution des taux d'intérêt à long terme	9
Graphique 9	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume	10
Graphique 10	Consommation privée en volume	11
Graphique 11	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne	11
Graphique 12	Investissements des entreprises en volume (corrigés)	12
Graphique 13	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand	13
Graphique 14	Investissements en logements en volume	13
Graphique 15	Exportations de biens et services	14
Graphique 16	Évolution trimestrielle de l'inflation	16
Graphique 17	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	17
Graphique 18	Évolution de la part salariale	22
Graphique 19	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand ..	23
Graphique 20	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi	24
Graphique 21	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	26

Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2014 (« Comptes détaillés et tableaux ») mais aussi les agrégats trimestriels jusqu'au troisième trimestre 2015 et l'estimation « flash » du PIB du quatrième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 11 février 2016.

Philippe Donnay

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de
l'Institut des Comptes nationaux

BUDGET ÉCONOMIQUE

Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires

	2013	2014	2015	2016
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,9	0,4	1,3	0,9
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	-0,1	0,6	0,3	0,1
Formation brute de capital fixe	-1,7	7,0	2,2	-0,2
Dépenses nationales totales	-0,7	1,7	1,6	0,5
Exportations de biens et services	1,6	5,4	3,5	4,1
Importations de biens et services	0,8	5,9	3,9	3,3
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,7	-0,4	-0,3	0,7
Produit intérieur brut	0,0	1,3	1,4	1,2
Indice national des prix à la consommation	1,1	0,3	0,6	1,4
Indice santé	1,2	0,4	1,0	1,6
Revenu disponible réel des particuliers	-0,6	0,5	0,9	0,8
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	12,3	12,6	12,2	12,1
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	-17,7	15,6	36,8	29,9
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,4	8,5	8,3	7,9
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-0,2	-0,2	0,6	2,1
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	132,8	132,9	111,0	109,3
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0,2	0,2	-0,0	-0,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	2,4	1,7	0,8	0,9

Résumé

En 2015, la croissance de l'économie mondiale a souffert du ralentissement de l'économie chinoise et des effets négatifs de la forte baisse des prix des matières premières sur d'autres économies émergentes comme la Russie et le Brésil. Dans un tel contexte, et même si la croissance des économies avancées s'accélérait pour la troisième année consécutive, la croissance mondiale progresserait à peine en 2016. Le taux de croissance de l'économie américaine devrait se maintenir à 2,4 %, tandis que la croissance de la zone euro s'établirait à 1,7 % (contre 1,5 % en 2015). L'activité économique de la zone euro est soutenue par la baisse du prix de l'énergie et par une politique monétaire accommodante, qui contribue au niveau particulièrement bas des taux d'intérêt et à l'affaiblissement du taux de change de l'euro.

Les principales incertitudes qui entourent ce scénario international ont trait au risque d'atterrissage brutal de l'économie chinoise, aux effets de la normalisation progressive de la politique monétaire américaine pouvant provoquer des sorties supplémentaires de capitaux des économies émergentes et à l'évolution des prix des matières premières, plus particulièrement du pétrole brut.

En 2015, l'économie belge a crû de 1,4 %, soit à un rythme légèrement supérieur à celui de 2014, grâce au dynamisme de la consommation privée. En 2016, sous l'effet d'un ralentissement tant de la consommation privée que de la consommation publique, la croissance du PIB ne devrait plus dépasser 1,2 % malgré la progression attendue des exportations.

Cette année, la croissance des marchés extérieurs pertinents pour la Belgique devrait être à peine supérieure à celle de l'an passé. Néanmoins, l'évolution favorable des coûts intérieurs sous l'impulsion des mesures prises pour limiter le coût du travail et la dépréciation de l'euro soutiendraient la croissance des exportations, laquelle atteindrait 4,1 %, contre 3,5 % en 2015. En 2016, les exportations nettes devraient donc contribuer positivement à la croissance économique. Cette évolution, conjuguée à la faiblesse du prix du pétrole, ferait augmenter le surplus de la balance extérieure courante.

En 2016, tout comme en 2015, la croissance du revenu disponible réel des ménages est soutenue par la progression de l'emploi tout en étant freinée par la politique de modération salariale. La faiblesse de l'inflation, sous l'effet principalement du recul des prix de l'énergie, a permis au revenu disponible réel de progresser de 0,9 % en 2015 en dépit du saut d'index. Cette année, le pouvoir d'achat devrait augmenter de 0,8 %. Un certain nombre de mesures ont une incidence positive sur le pouvoir d'achat, laquelle est cependant entamée, entre autres, par la hausse de la TVA sur l'électricité à usage domestique et l'augmentation d'autres prélèvements indirects. Le taux d'épargne des ménages se situe à un niveau historiquement bas mais, compte tenu de l'amélioration attendue sur le marché du travail, il devrait encore baisser légèrement. La progression de la consommation privée en volume serait néanmoins moindre en 2016 (0,9 %) qu'en 2015 (1,3 %).

L'accroissement du pouvoir d'achat des particuliers et la faiblesse des taux hypothécaires contribuent à soutenir une reprise modeste de 0,8 % des investissements en logements après une stabilisation en 2015. Cette année, les investissements des entreprises devraient diminuer de 1 %. Toutefois, ce chiffre est biaisé par l'achat d'un brevet important en 2015 mais, étant importé, il n'a pas eu d'impact sur la crois-

sance économique. Abstraction faite de cette transaction exceptionnelle, les investissements des entreprises augmenteraient de 2,8 % cette année, à la faveur d'un accroissement de la rentabilité et d'une hausse du taux d'utilisation des capacités de production industrielle.

La croissance en volume de la consommation publique ne dépasserait pas 0,1 % cette année. En 2015, les investissements publics ont affiché une forte croissance en volume (7,8 %) qui est largement attribuable aux constructions de bâtiments scolaires. En 2016, les investissements publics totaux connaîtraient une croissance en volume de 2,5 %.

D'après les premières estimations, la croissance économique a permis à l'emploi de progresser de 0,8 % l'an dernier (soit un accroissement net de 36 800 emplois). Cette année, l'emploi est influencé favorablement par les nouvelles mesures visant à limiter le coût du travail. En comparaison avec les prévisions de septembre, la révision à la baisse de la croissance en volume de la valeur ajoutée dans le secteur marchand en 2016 (de 1,4 % à 1,1 %) est presque complètement compensée par une augmentation de l'intensité en emploi. Par conséquent, les perspectives d'emploi dans ce segment (salariés et indépendants) se dégraderaient à peine. En revanche, l'emploi public diminuerait, et ce pour la deuxième année consécutive. Au total, l'emploi augmenterait de 0,7 % en 2016, ce qui représente une hausse nette de 30 000 emplois.

Compte tenu de la poursuite de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) fléchirait au total de 34 000 unités sur 2015-2016. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait de 8,3 % en 2015 à 7,9 % en 2016.

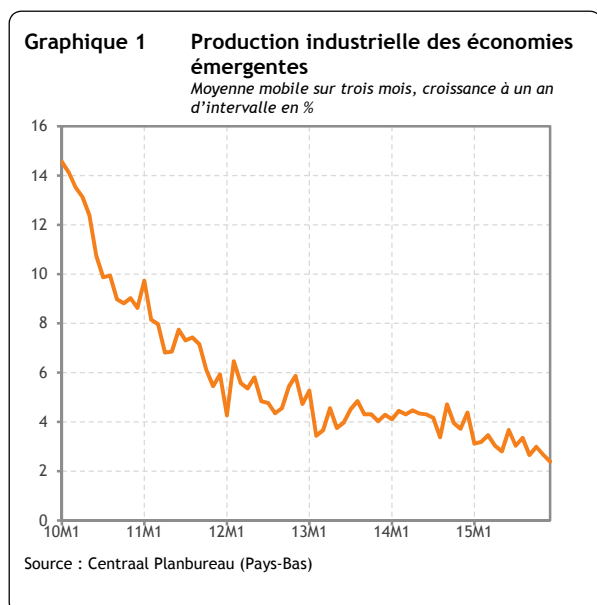
L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, s'établirait à 1,4 % cette année (contre 0,6 % en 2015). Au cours de ces deux années, l'inflation totale reste inférieure à l'inflation hors produits énergétiques compte tenu de la baisse du prix du pétrole. L'inflation plus élevée en 2016 est dans une large mesure attribuable aux hausses des droits d'accises sur les boissons alcoolisées et le diesel et aux mesures qui alourdissent la facture d'électricité, comme la hausse de la TVA à 21 % et la suppression, en Flandre, des kWh gratuits pour les ménages.

L'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution du prix de l'essence et du diesel notamment, augmenterait de 1,6 % cette année (contre 1 % en 2015). Le prochain dépassement de l'indice pivot (actuellement à 101,02) par l'indice santé lissé devrait intervenir en juillet 2016.

1. L'environnement international

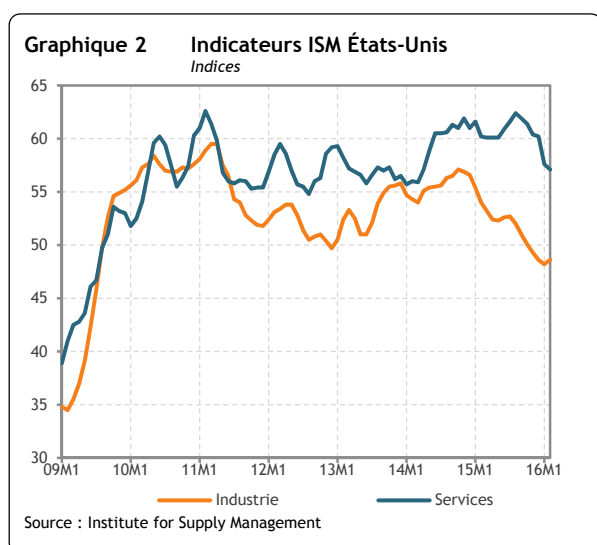
1.1. Évolution de l'économie mondiale¹

La croissance de l'économie mondiale a fléchi à 3,1 % en 2015 (contre 3,4 % en 2014), freinée par un ralentissement de la croissance dans les pays émergents. Ces pays ont été affectés par le repli de la croissance économique chinoise et la baisse des prix des matières premières, lesquelles constituent une part importante de leurs exportations. En outre, la normalisation progressive de la politique monétaire



des États-Unis entraîne, dans ces pays, une fuite des capitaux et un resserrement des conditions de financement. Dans les économies développées, le fléchissement de la demande extérieure est compensé par la demande intérieure, laquelle est principalement soutenue par l'amélioration de la situation sur le marché du travail et la forte baisse du prix du pétrole. Ce dernier est tombé à son niveau le plus bas en treize ans sous l'effet combiné d'une baisse de la demande et d'une augmentation de l'offre. Cette augmentation s'explique elle-même par la hausse durable de la production des pays de l'OPEP dans la lutte qu'ils mènent pour des parts de marché contre les producteurs américains de pétrole de schiste.

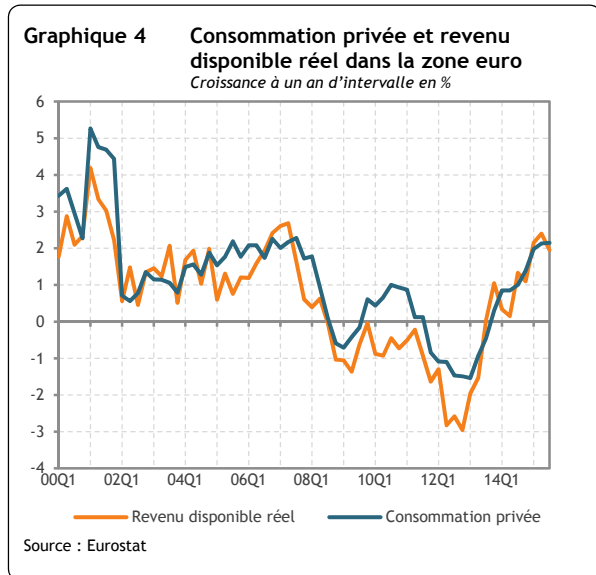
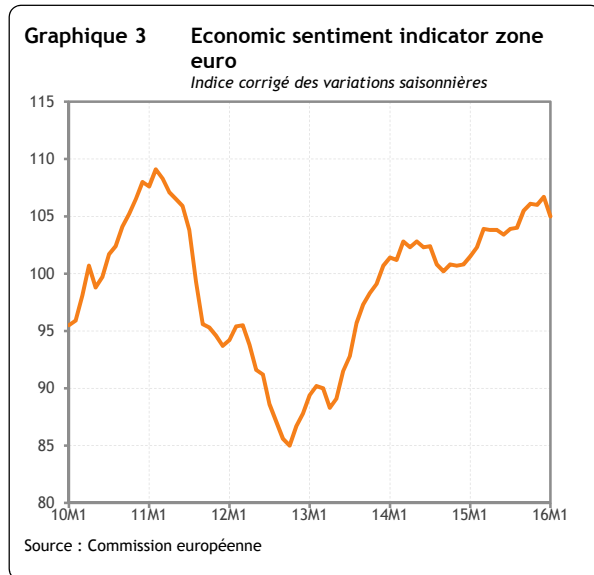
En 2016, la croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à 3,4 %. La croissance économique devrait se stabiliser aux États-Unis et continuer de progresser dans la zone euro et au Japon. Dans les pays émergents, les perspectives de croissance devraient quelque peu s'améliorer.



Les performances de l'économie américaine en matière d'exportations sont décevantes compte tenu de la baisse de la demande dans les pays émergents et de la nette appréciation du dollar. En outre, la baisse des investissements dans le secteur de l'énergie (provoquée par une moindre rentabilité des investissements dans le pétrole de schiste en raison de la baisse du prix du pétrole) pèse également sur la croissance économique. En revanche, la consommation privée et les investissements en logements sont soutenus par la création d'emplois et la baisse du prix de l'énergie, qui ont un impact positif sur le revenu disponible réel. L'accélération

¹ Les chiffres de la croissance annuelle du PIB en 2015 et 2016 sont tirés des prévisions de consensus de Consensus Economics (publication du 11 janvier 2016).

de la croissance salariale qui se profile cette année devrait confirmer cette évolution. Par conséquent, la croissance américaine du PIB devrait s'établir à 2,4 % tout comme en 2015. À cet égard, les performances de l'industrie, qui est davantage tournée vers l'exportation, sont clairement plus faibles que celles du secteur tertiaire qui s'adresse principalement à la demande intérieure.

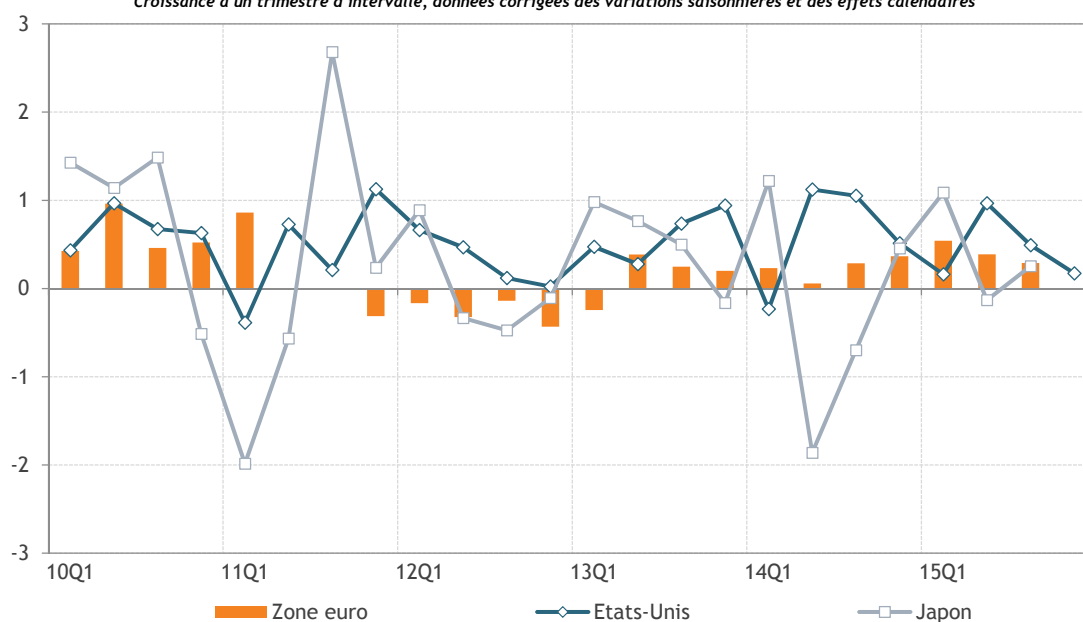


Dans la zone euro, la croissance trimestrielle du PIB est passée de 0,2 % en moyenne en 2014 à 0,4 % en 2015. Même si les exportations ont encore fortement augmenté au cours du premier semestre, la croissance économique en 2015 a été principalement tirée par la consommation privée, le revenu disponible réel des ménages et la confiance des consommateurs étant soutenus par les créations d'emploi et la forte baisse des prix de l'énergie. En 2016 aussi, la croissance serait tirée par les dépenses de consommation, tandis que la progression du taux d'utilisation des capacités de production industrielle et les conditions favorables de financement stimuleraient les investissements des entreprises. En conséquence, la croissance du PIB serait légèrement supérieure en 2016 (1,7 %) qu'en 2015 (1,5 %). Ce scénario est confirmé par la progression, dans le courant de l'année dernière, de l'indicateur de climat économique de la Commission européenne.

En 2015, au Japon, la croissance des exportations s'est sensiblement repliée sous l'effet du ralentissement de la croissance en Chine et dans le reste de l'Asie, tandis que la consommation privée a baissé pour la deuxième année consécutive. Cette année, la croissance économique serait principalement soutenue par la consommation privée, laquelle est stimulée par la croissance des salaires réels. La croissance du PIB sur base annuelle augmenterait et passerait de 0,6 % en 2015 à 1,2 % en 2016.

La transition de l'économie chinoise vers une économie de services davantage axée sur la consommation a débouché sur un ralentissement de la croissance plus marqué que prévu, lequel pèse sur la croissance des pays limitrophes et des économies productrices de matières premières (en raison de la diminution de la demande de matières premières). La croissance de l'économie chinoise devrait continuer de fléchir et passer de 6,9 % en 2015 à 6,5 % en 2016.

Graphique 5 Évolution trimestrielle du PIB en volume
Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

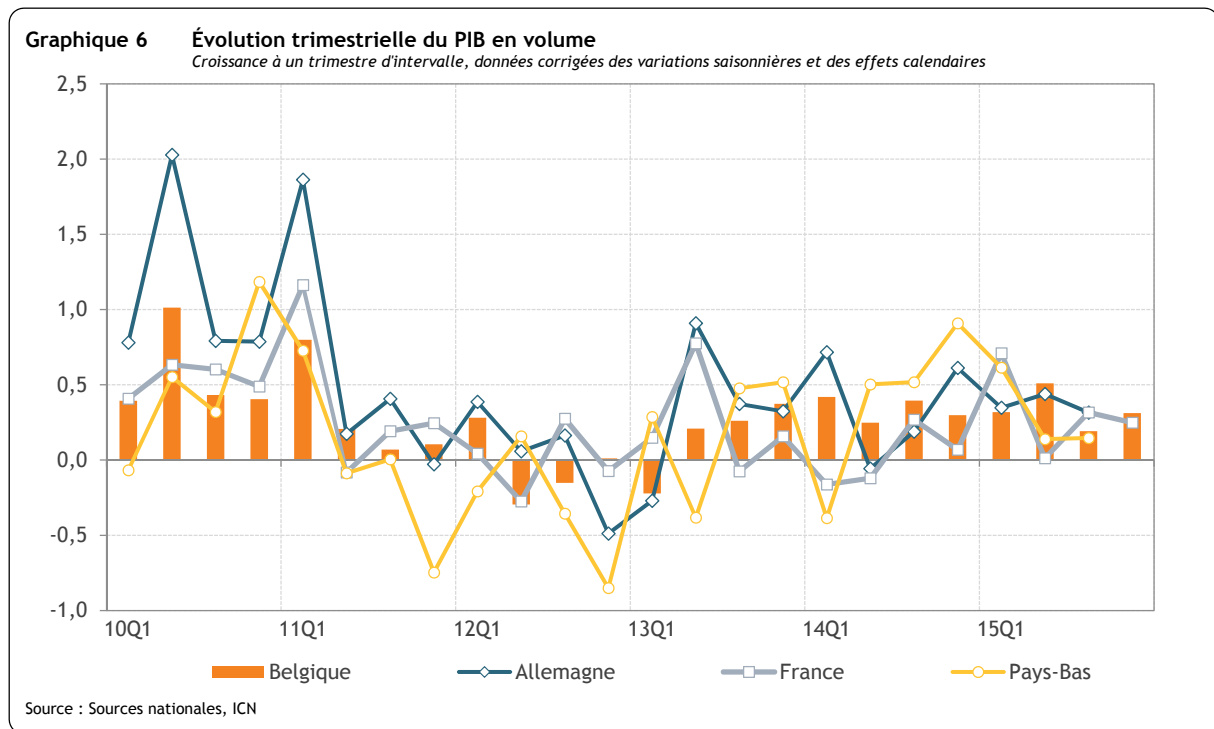


Source : Sources nationales, Eurostat

1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

Au cours des trois premiers trimestres de 2015, la croissance trimestrielle de l'économie allemande s'est établie à 0,3 % en moyenne. L'activité économique a surtout été soutenue par la consommation privée qui a atteint son rythme de croissance le plus élevé des quinze dernières années. En effet, le revenu disponible réel a fortement augmenté sous l'effet de la baisse du prix du pétrole, la progression de l'emploi et l'accélération de la croissance des salaires. Ces facteurs devraient également soutenir la consommation en 2016. Alors que la croissance des exportations à destination des pays de la zone euro est restée stable, on a enregistré un net recul des exportations à destination de la Chine et des autres économies émergentes. La croissance des investissements a également été faible au cours des derniers trimestres. En revanche, la consommation publique a progressé compte tenu des dépenses consenties dans le cadre de la politique d'asile et de sécurité, une tendance qui devrait se maintenir cette année. La croissance annuelle du PIB allemand devrait s'établir à 1,8 % en 2016, contre 1,7 % en 2015.

La France a publié l'estimation de la croissance du PIB au quatrième trimestre de 2015 (0,2 %) juste avant que nous clôturions la formulation des hypothèses de ce budget économique. Parmi les chiffres, on note surtout la baisse de la consommation privée, notamment en raison des attentats à Paris. On s'attend néanmoins à ce que les dépenses de consommation rebondissent rapidement vu la progression du pouvoir d'achat et la confiance élevée des consommateurs. La baisse du prix du pétrole devrait permettre aux entreprises d'augmenter leurs marges bénéficiaires (historiquement basses), et partant les inciter à redresser progressivement leurs investissements en 2016. Par conséquent, la croissance du PIB français sur base annuelle devrait passer de 1,1 % en 2015 à 1,4 % en 2016.

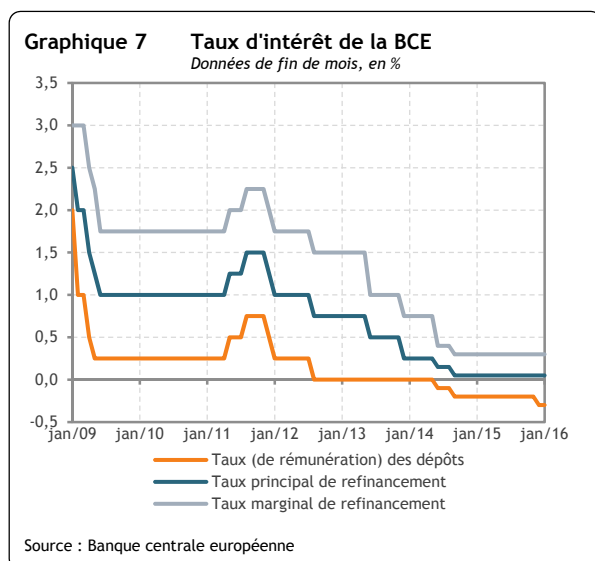


Aux Pays-Bas, la croissance économique a atteint 2 % en 2015, provenant principalement de la consommation privée et des investissements. En 2016, la croissance de la consommation privée devrait encore augmenter sous l'effet d'une progression du pouvoir d'achat, favorisée notamment par les baisses de charges décidées par le gouvernement. La progression de la rentabilité et les conditions de financement favorables continueraient d'alimenter la croissance des investissements des entreprises. En revanche, les exportations seraient freinées par le ralentissement de la croissance des échanges mondiaux et une diminution de la production de gaz naturel (suite à une décision du Conseil d'État). Cette décision mènerait à une augmentation des importations de gaz qui comprimerait la croissance de 0,2 point de pourcentage en 2016. En 2016, la croissance annuelle du PIB s'établirait à 1,9 %.

1.3. Taux d'intérêt et taux de change

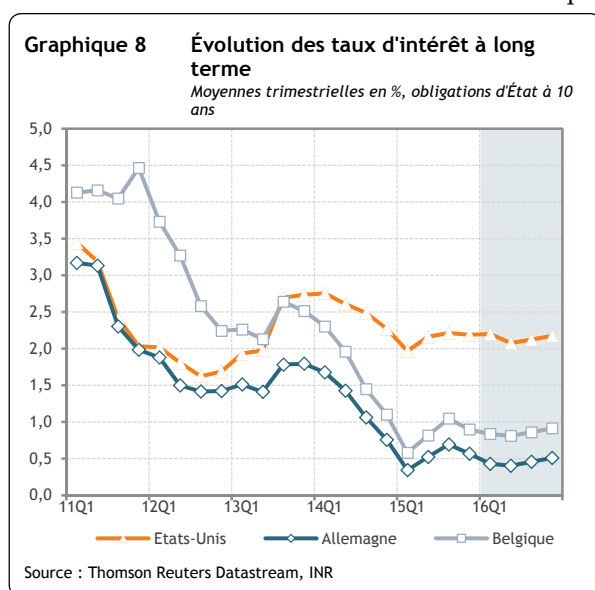
En 2015, la Banque centrale européenne a maintenu inchangé son taux de financement à 0,05 %, mais a de nouveau abaissé son taux de dépôt (taux auquel les banques peuvent déposer leurs liquidités excédentaires auprès de la BCE) de -0,2 % à -0,3 %. En outre, elle a lancé l'opération d'envergure d'achat d'obligations d'État dans le but d'assouplir autant que possible les conditions de financement, de dynamiser la croissance économique et de stopper la baisse de l'inflation. Selon la BCE, cette opération devrait se poursuivre jusqu'en mars 2017.

La Banque centrale américaine a relevé son taux directeur pour la première fois en dix ans en décembre 2015. Ce premier pas vers une normalisation de la politique monétaire a été rendu possible par la baisse du taux de chômage, l'accélération de la croissance salariale et de l'inflation sous-jacente. Les marchés financiers prévoient néanmoins que le resserrement monétaire sera très progressif vu le ralentissement de la croissance dans les pays émergents et les turbulences qui vont de pair avec ce ralentissement sur les marchés financiers.



Dans la zone euro, les taux à long terme moyens n'ont pratiquement pas cessé de baisser depuis la fin 2013 pour finalement atteindre le niveau plancher de 0,6 % en avril 2015. À la fin avril, le taux à dix ans est reparti à la hausse suite à l'amélioration des perspectives de croissance dans la zone euro. Les marchés à terme laissent supposer que les taux longs augmenteront légèrement en 2016, les taux belges à dix ans passant de 0,8 % en moyenne en 2015 à 0,9 % en 2016. Les taux longs américains se sont stabilisés dès le début de 2015 compte tenu d'une baisse continue du taux de chômage et de l'anticipation du resserrement monétaire. Aux États-Unis aussi, la progression des taux à long terme serait limitée.

Dans le courant de 2014 et au début de 2015, la valeur de l'euro a sensiblement diminué par rapport au dollar en raison des orientations différentes de politique monétaire. Alors que la Banque centrale américaine préparait sa première hausse des taux, la BCE lançait son programme d'assouplissement quantitatif. Depuis mars 2015, le cours euro-dollar se situe entre 1,07 et 1,12 dollar par euro. Le taux de change effectif de l'euro a connu une évolution similaire depuis le début de 2014. En 2015, le taux de change effectif nominal de la Belgique s'est déprécié de 2,6 % sur base annuelle. En 2016, le taux de change effectif devrait s'apprécier de 1,3 %.



L'euro devrait rester stable par rapport aux monnaies de la plupart des économies avancées, mais devrait sensiblement s'apprécier par rapport aux monnaies des producteurs de matières premières et des économies émergentes.

1.4. Incertitudes

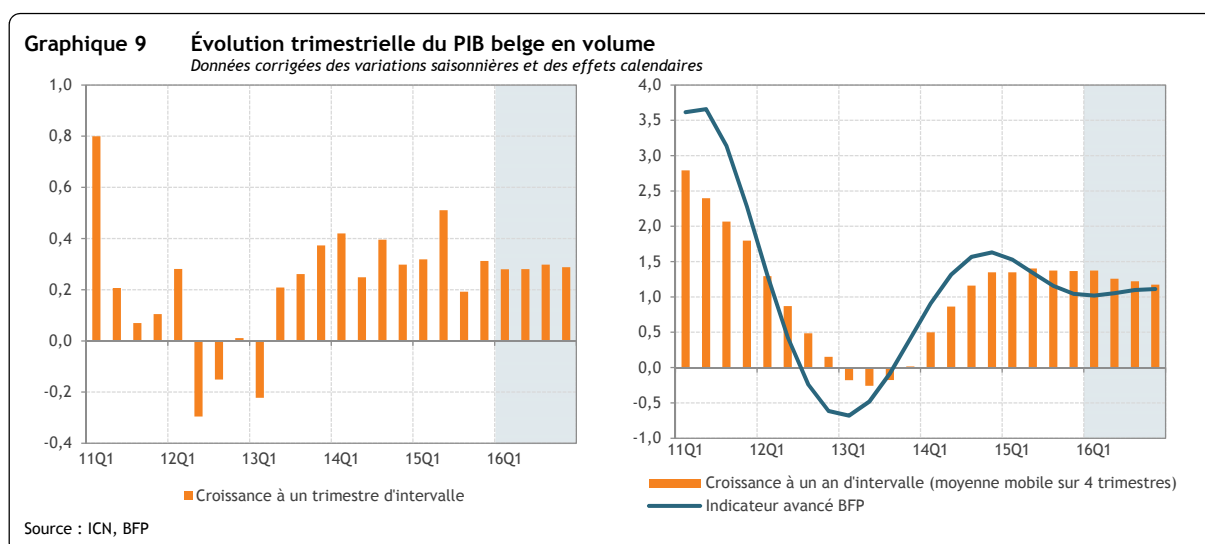
Les risques qui touchent à l'environnement économique international restent importants. Les principales incertitudes qui entourent ce scénario international concernent le risque d'un atterrissage brutal de l'économie chinoise, l'impact de la normalisation progressive de la politique monétaire américaine (pouvant provoquer une nouvelle fuite de capitaux des économies émergentes) et l'évolution des prix des matières premières et en particulier du pétrole brut.

2. Le PIB et les principales composantes de la demande

2.1. Croissance économique

Après deux années de croissance économique relativement bonne, la croissance du PIB belge devrait retomber légèrement pour s'établir à 1,2 % en 2016. Ceci serait un résultat inférieur à la croissance annuelle moyenne des dix années avant l'éclatement de la crise en 2008 (2,4 %), mais correspondrait à la moyenne des dix dernières années (1,2 %).

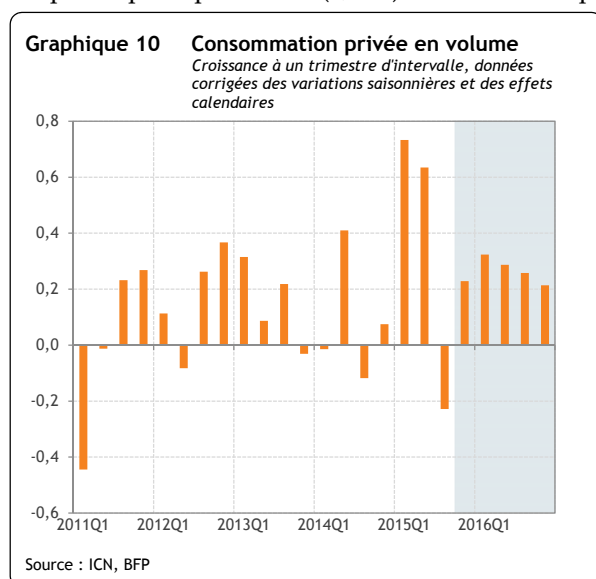
La composition de la croissance en 2016 devrait être très différente de celle des deux dernières années. En effet, alors que la croissance du PIB était essentiellement tirée par les investissements en 2014 et par la consommation privée en 2015, la croissance en 2016 devrait venir principalement de la demande extérieure, via une hausse des exportations nettes. Cette augmentation de la contribution des exportations nettes à la croissance découle de la poursuite de la hausse de la demande mondiale adressée à la Belgique. Elle résulte aussi de la dépréciation de 2,6 % du taux de change nominal effectif de la Belgique en 2015, suite essentiellement à une hausse de la valeur du dollar US. Enfin, il faut noter qu'en 2015, des investissements exceptionnels ont soutenu la demande intérieure et les importations.



En 2015, la croissance économique belge a fluctué entre 0,2 % et 0,5 % par trimestre, avec une croissance du PIB particulièrement marquée au second trimestre (0,5 %, trimestre sur trimestre). En 2016, la croissance trimestrielle ralentirait pour se stabiliser autour de 0,3 %.

2.2. Consommation des particuliers

En 2015, le revenu disponible brut réel des particuliers aurait augmenté de 0,9 % en moyenne annuelle, ce qui est plus qu'en 2014 (0,5 %). En même temps, la consommation aurait progressé de 1,3 % l'année

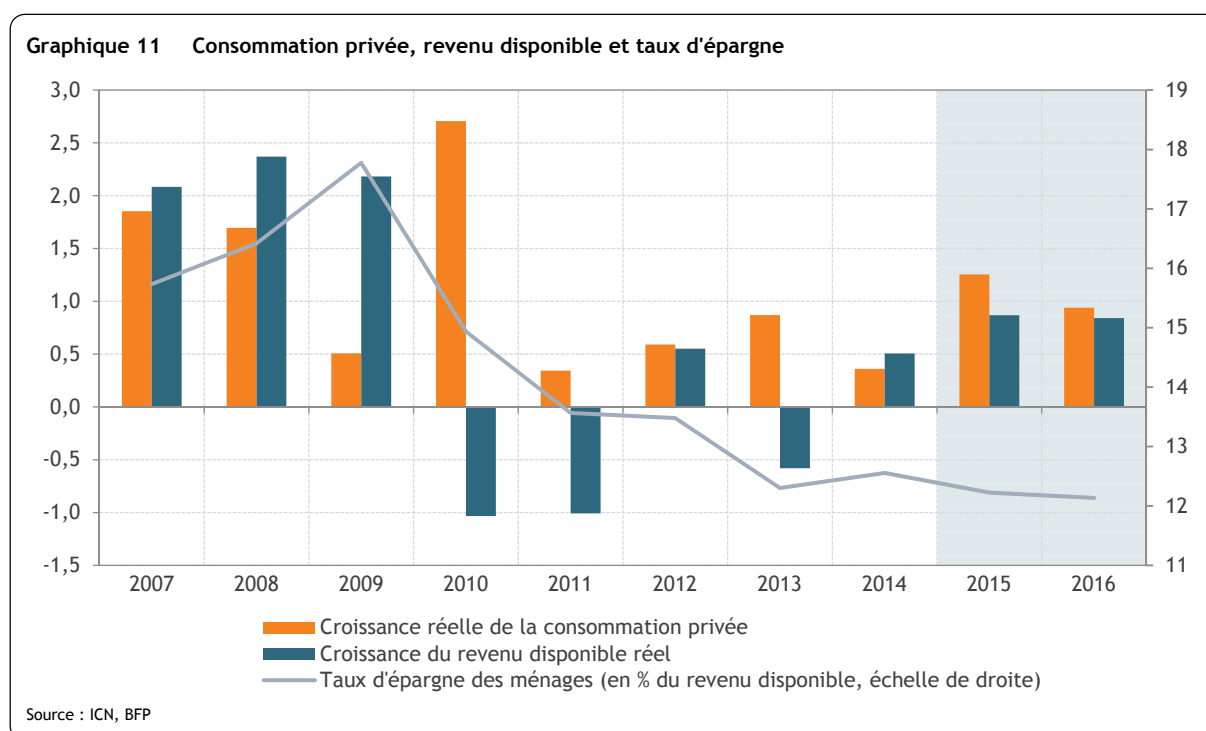


dernière (contre 0,4 % en 2014) et fourni ainsi une contribution relativement forte à la croissance du PIB de 0,7 point de pourcentage (pp). Par conséquent, le taux d'épargne brut des particuliers serait passé de 12,6 % du revenu disponible en 2014 à 12,2 % en 2015.

En 2016, le revenu disponible brut réel des particuliers devrait croître de 0,8 %. De plus, la croissance de la consommation privée serait aussi soutenue par un regain de confiance lié à la baisse du taux de chômage. Elle devrait dès lors augmenter de 0,9 % et fournir une contribution positive à la croissance du PIB de 0,5 pp. De ce fait, le taux

d'épargne, qui était déjà tombé à un niveau historiquement bas, devrait encore baisser pour atteindre 12,1 % du revenu disponible.

La hausse du revenu réel des particuliers en 2016 résulterait pour une part d'une hausse de l'emploi dans le secteur marchand, alors que l'emploi public serait en recul. Par ailleurs, le revenu réel serait aussi soutenu par une hausse (limitée) du taux de salaire horaire brut avant indexation, par une très légère baisse des taux de cotisation des salariés et par des mesures fiscales qui mènent à un recul significatif des impôts directs.

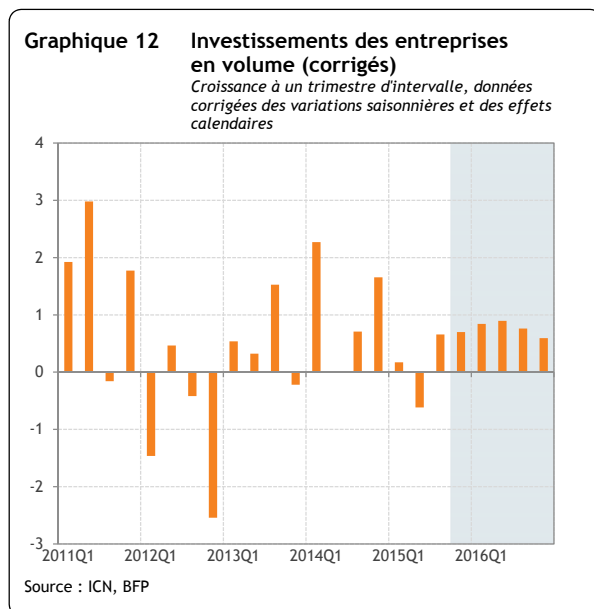


D'autres composantes du revenu disponible réel des particuliers, comme les excédents bruts d'exploitation et revenus mixtes des indépendants ainsi que les revenus nets de la propriété, ont également apporté une contribution positive à la progression du revenu disponible. Par contre, les transferts aux particuliers freineraient cette progression.

La mesure de saut d'index arriverait à son terme au cours du premier semestre de 2016, suite à quoi l'indice santé lissé recommencerait à croître. Toutefois, en 2016, l'indexation des salaires et allocations sociales serait plus limitée que l'inflation, ce qui influencerait négativement la croissance du revenu disponible réel.

2.3. Investissements des entreprises

En 2014 et 2015, les investissements des entreprises ont progressé respectivement de 8 % et de 2 %, sur fond de hausse de la croissance en Belgique et dans l'Union européenne. Toutefois, la croissance des investissements sur cette période doit être interprétée avec prudence car ce profil est influencé par des

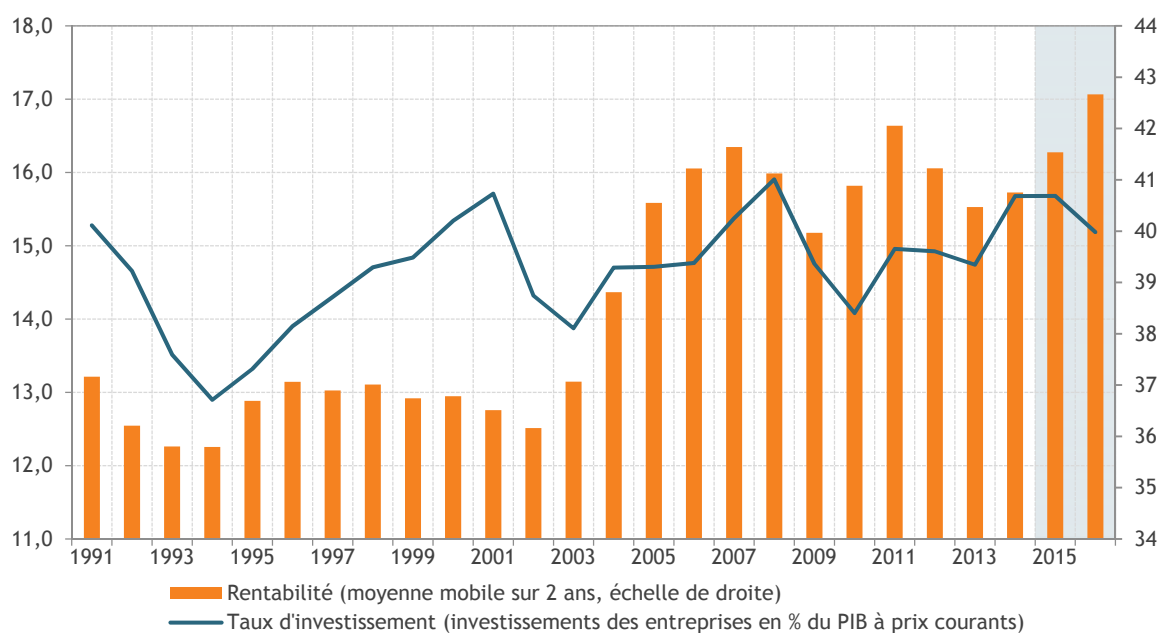


achats importants à l'étranger et qui font augmenter les importations dans une mesure identique, et qui n'ont par conséquent pas d'effet sur le PIB. Ces investissements exceptionnels concernent l'achat de tankers par le groupe belge Euronav, et de deux importants achats de brevets. Corrigés pour ces transactions, les investissements des entreprises augmentent respectivement de 3,8 % et de 1,8 %.

Les investissements des entreprises baisseraient de 1 % en 2016. Cette baisse est imputable uniquement à un effet de niveau négatif lié aux transactions mentionnées ci-dessus. Sans ces achats exceptionnels, les investissements devraient augmenter cette année de 2,8 % et constitueraient donc la

composante la plus dynamique de la demande intérieure. Ils seraient stimulés par une reprise plus large au sein de la zone euro, par des taux d'intérêt toujours bas et par une évolution favorable de la rentabilité (mesurée comme la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises dans la valeur ajoutée à prix courants).

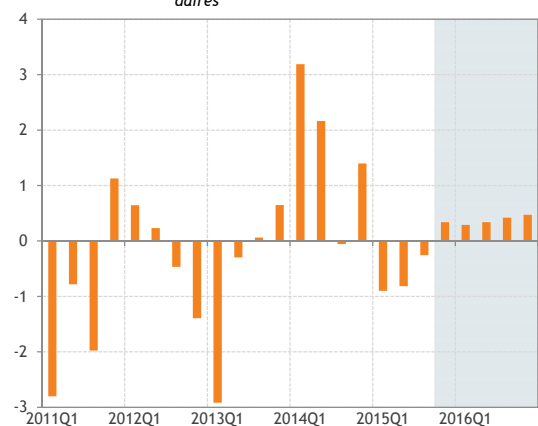
Graphique 13 Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand



2.4. Investissements en logements

Graphique 14 Investissements en logements en volume

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Après une année de forte progression en 2014 (5,7 %), les investissements en logements auraient stagné en 2015. L'activité de la construction de logements a baissé pendant les trois premiers trimestres, malgré les taux hypothécaires très favorables, la croissance du revenu disponible réel des ménages et la hausse de l'emploi intérieur.

En 2016, la construction résidentielle devrait enregistrer une croissance en volume modeste de 0,8 %, soutenue par une hausse du pouvoir d'achat et les taux hypothécaires bas. Cette hausse correspondrait à une contribution légèrement positive de 0,1 pp à la croissance du PIB.

2.5. Consommation et investissements publics

La consommation publique en volume a connu une progression significative en 2014, suivi d'une croissance de seulement 0,3 % en 2015. Ce résultat est imputable en partie à une baisse de l'emploi public (-0,5 %). En termes nominaux, le ralentissement de la croissance en 2015 est encore plus marqué, à cause de l'introduction du saut d'index par le gouvernement. En 2016, la croissance de la consommation publique en volume devrait se ralentir encore plus, suite aux mesures qui visent à limiter plus fortement la croissance des dépenses de soins de santé.

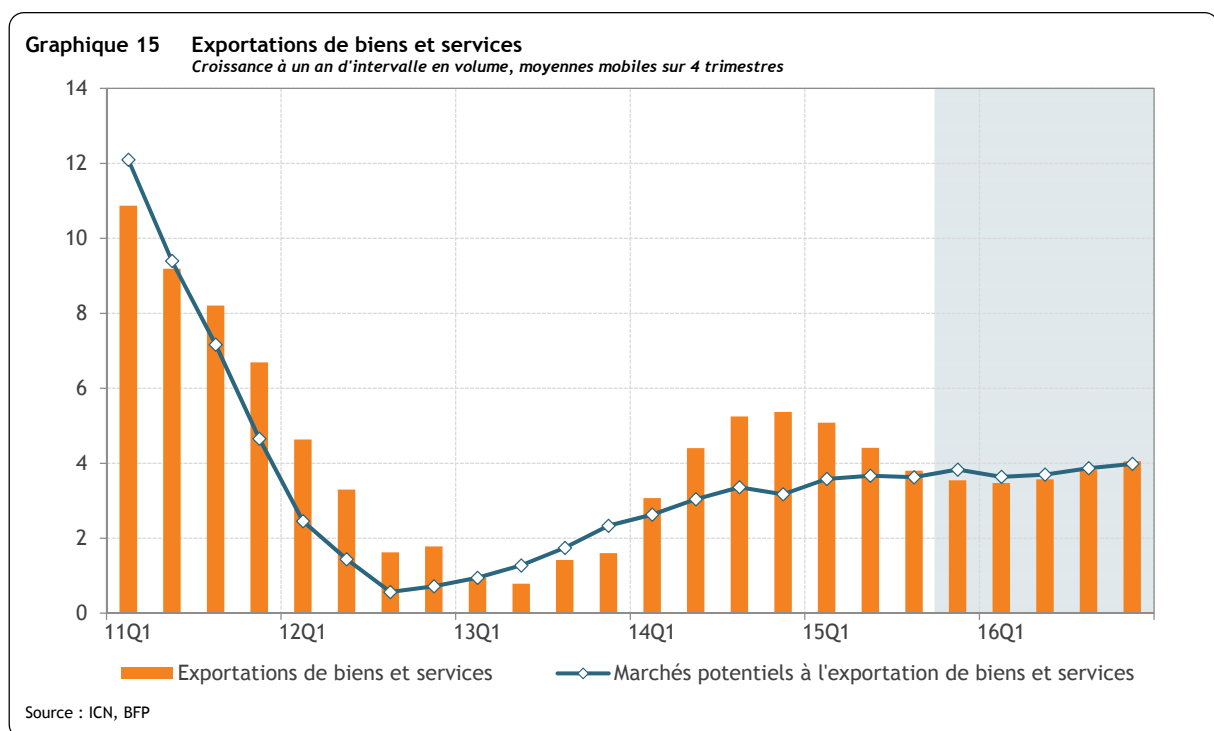
Les investissements publics ont progressé en 2014 et 2015 de 4 % et de 7,8 % respectivement, suite à la construction de bâtiments scolaires. En 2016, les investissements publics en volume devraient continuer à augmenter, mais à un rythme plus modéré de 2,5 %.

2.6. Variations de stocks

En 2015, les variations de stocks ont fourni une contribution de 0,4 pp à la croissance du PIB. Cette impulsion est intervenue sur fond de progression de la demande finale (hors stocks). Pour 2016, la prévision est établie sur base d'une contribution nulle des variations de stocks à la croissance économique.

2.7. Exportations et importations

Après une croissance très faible de 0,7 % en 2012, les marchés extérieurs pertinents pour la Belgique ont repris une marche de progression moins modeste et devraient croître de 4 % en 2016. Par ailleurs, le taux de change nominal effectif de la Belgique s'est fortement déprécié en 2015, essentiellement suite à l'appréciation du dollar US vis-à-vis de l'euro. La dynamique favorable des marchés extérieurs et des taux de change a permis aux exportations belges d'augmenter de 3,5 % en 2015, et devrait mener à une hausse de 4,1 % en 2016.



En même temps, le taux de croissance des importations devrait ralentir jusqu'à 3,3 % en 2016. De ce fait, les exportations nettes fourniraient une contribution positive à la croissance du PIB de 0,7 pp en 2016, à comparer avec une contribution négative de 0,4 pp en 2015. Les contributions des exportations nettes à la croissance en 2015 et 2016 sont fortement influencées par les investissements des entreprises, plus

précisément par un certain nombre d'achats exceptionnels de biens d'investissements qui ont été complètement importés (voir paragraphe 2.3). Corrigée de ces transactions exceptionnelles, la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB est de 0,1 pp en 2016, contre -0,3 pp en 2015.

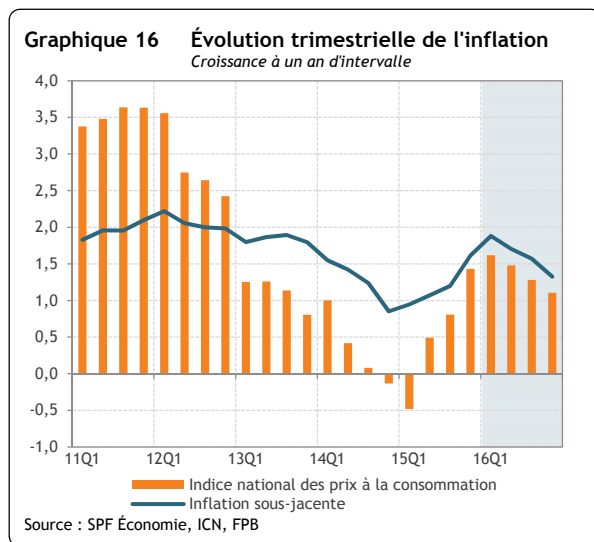
En 2015, les prix mondiaux des produits non-énergétiques exprimés en dollars ont reculé de 8,3 %. Cette forte baisse a été compensée par la forte appréciation du dollar (de 16,5 %) vis-à-vis de l'euro, ce qui a mené à une hausse du prix de ces produits en euros de 9,8 %. Pour 2016, la prévision table sur une relative stabilité du taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar ainsi que du prix des produits non-énergétiques sur le marché international. Le prix en euros de ces produits ne devrait dès lors augmenter que de 0,9 % en 2016.

S'agissant des produits énergétiques, le prix du baril de Brent est passé de 99 dollars en moyenne en 2014 à 52 dollars en 2015. En 2016, la prévision se base sur les marchés à terme pour établir un prix de 36 dollars. Compte tenu de l'évolution du taux de change vis-à-vis du dollar, le prix du baril de Brent, exprimé en euros, devrait continuer à baisser et passer ainsi de 47 en 2015 à 33 en 2016. Dans l'ensemble, les termes de l'échange devraient s'améliorer de 1,1 % en 2016, comme en 2015. Le solde de la balance des opérations courantes s'établirait à 0,6 % du PIB en 2015 et à 2,1 % en 2016.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

Au cours de l'année 2015, l'évolution des prix du pétrole a exercé une forte pression baissière sur l'inflation, mesurée comme étant la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC). Le prix moyen d'un baril de Brent sur le marché des matières premières a en effet reculé pour la troisième année consécutive pour atteindre 52 dollars en 2015. Même si la baisse du prix du Brent libellé en dollars a atteint 47 % sur base annuelle, elle a été moins marquée en euros (-37 %) en raison de l'appréciation du dollar. Toutefois, bien que la croissance à un an d'intervalle du prix du Brent en euros ait été extrêmement négative toute l'année durant, l'inflation totale est passée de -0,7 % en janvier à 1,5 % en décembre 2015. Cette reprise s'explique surtout par la hausse de l'inflation sous-jacente et du prix de l'électricité.



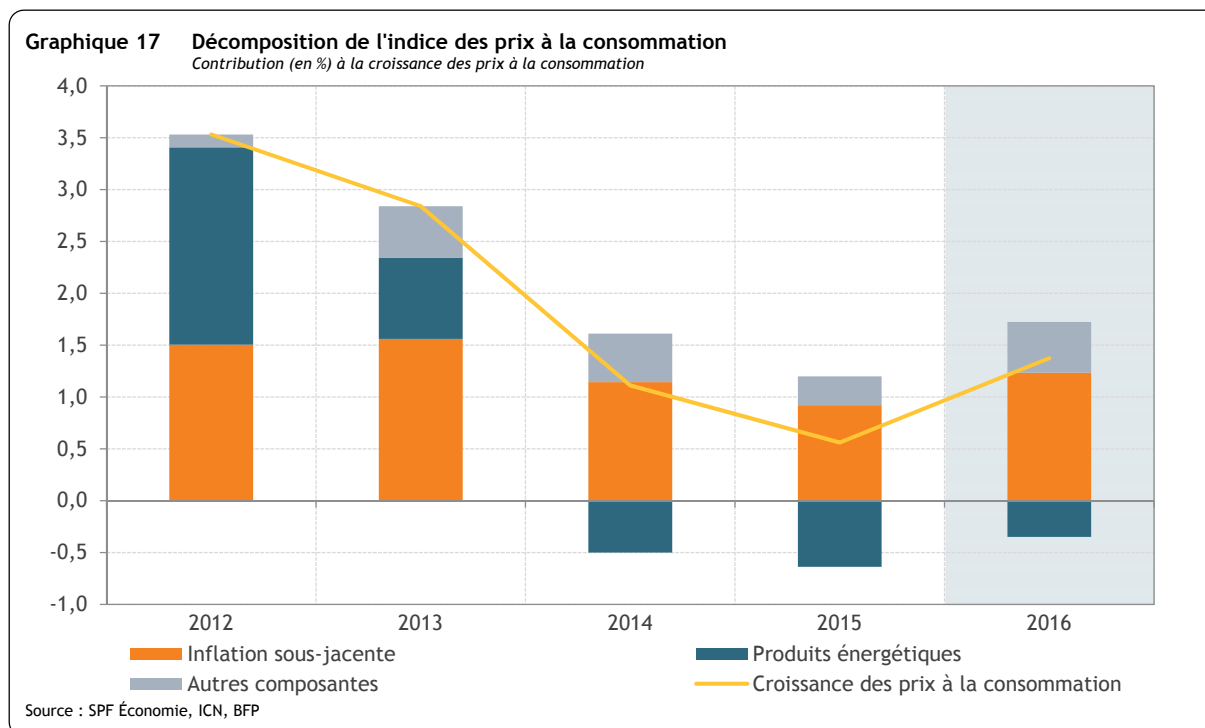
Le coût nominal unitaire du travail s'est amoindri pour la deuxième année consécutive en 2015. Bien que cette évolution ait induit une baisse de l'inflation sous-jacente² en 2014, celle-ci a repris vigueur dans le courant de l'année 2015. Cette évolution s'explique partiellement par des mesures comme l'augmentation du minerval dans les universités et les écoles supérieures en Flandre, mais elle résulte également à n'en point douter de la croissance des marges bénéficiaires des entreprises, ce que confirme d'ailleurs la rentabilité en hausse des entreprises (voir graphique 13). Dans le courant de l'année 2016, l'inflation sous-jacente devrait s'éroder

progressivement sous l'effet de la poursuite de la baisse du coût nominal unitaire du travail. Toutefois, l'inflation sous-jacente en moyenne annuelle devrait être légèrement plus élevée en 2016 qu'en 2015.

L'inflation totale devrait s'accroître en passant de 0,6 % en 2015 à 1,4 % en 2016, et ce à la suite non seulement d'une hausse de l'inflation sous-jacente, mais également d'une contribution plus importante des « autres composantes » et d'une contribution moins négative des produits énergétiques.

La contribution des produits énergétiques à l'inflation est amoindrie par le prix de la composante énergétique. En effet, tant le prix du pétrole brut que celui du gaz naturel sont en baisse depuis quelque temps déjà. La baisse du prix de gros de l'électricité ne s'est amorcée qu'en fin d'année dernière, car le redémarrage de deux réacteurs nucléaires en automne a atténué la crainte de pénuries d'électricité.

² L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les effets des modifications de la TVA, des accises, d'autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, du poisson et des fruits de mer, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.



Par ailleurs, un éventail de mesures fiscales prises dans le cadre du tax shift a entraîné une dissociation entre l'évolution du prix à la consommation des produits énergétiques et l'évolution des prix constatée sur le marché de gros en 2015 et 2016. Tout d'abord, le système dit de cliquet sur le diesel³ a été réintroduit à partir de novembre 2015 jusqu'à la fin de l'année 2018 de sorte que via une augmentation des accises sur le diesel, l'écart entre les prix à la consommation du diesel et de l'essence se réduira au cours des années suivantes. Dans ce contexte, il a également été décidé d'utiliser directement une partie des hausses d'accises sur le diesel pour financer une baisse d'accises sur l'essence.⁴ Ensuite, le taux de TVA sur l'électricité à usage domestique, qui avait été abaissé à 6 % en avril 2014, a été relevé à son niveau de 21 % en septembre 2015. Outre ces mesures, un certain nombre de décisions prises en Région flamande entraînent une hausse considérable du prix de l'électricité. Ainsi, le tarif prosommateurs, qui s'applique aux consommateurs produisant de l'électricité pour l'utilisation du réseau d'électricité, a été introduit dès juillet 2015⁵. De plus, les kWh gratuits bénéficiant à chaque ménage de Flandre sont supprimés à partir de 2016. En raison de la manière dont cette mesure sera prise en compte dans la facturation, elle n'aura un effet haussier sur l'inflation qu'en mai 2016. Enfin, la "cotisation fonds énergie" est, à partir de mars 2016, relevée de 3 euros à 100 euros ou plus par an par point de raccordement⁶, et ce pour une durée indéterminée, dans le but d'éliminer la dette historique des certificats verts. Les mesures liées au prix de l'électricité devraient entraîner une hausse du niveau belge des prix à la consommation

³ L'arrêté royal du 26 octobre 2015 (M.B. 30/10/2015, pp. 66451-66454) dispose que chaque baisse du prix maximum du diesel est annulée pour moitié par une hausse du droit d'accise spécial jusqu'à ce qu'une hausse maximale soit atteinte. La hausse maximale pour la période de novembre 2015 à décembre 2016 s'élevait à 33,29 euros par 1 000 litres et a été atteinte le 12 décembre 2015. Les hausses maximales pour les années 2017 et 2018 s'élèvent respectivement à 34,60 et 50 euros par 1 000 litres.

⁴ Le même AR du 26 octobre 2015 dispose que, par période, les derniers 7,2 euros par 1 000 litres de la hausse d'accises sur le diesel seront utilisés pour diminuer simultanément le droit d'accise spécial sur l'essence à concurrence de 22,82 euros par 1 000 litres.

⁵ Notons que cette mesure a seulement été prise en compte dans l'indice des prix à la consommation d'août 2015.

⁶ La contribution s'élève à 100 euros par an si la consommation annuelle est inférieure à 5 MWh. Si la consommation est plus élevée, une contribution plus importante sera portée en compte.

d'environ 0,9 point de pourcentage. Vu que les mesures prennent cours à des moments différents entre le milieu de l'année 2015 et le milieu de l'année 2016, l'impact sur l'inflation s'étalera sur les années 2015 à 2017. Toutefois, ces mesures influenceraient surtout l'inflation à la hausse en 2016.

La contribution plus élevée des « autres composantes » à l'inflation en 2016 s'explique surtout par les hausses d'accises sur les boissons alcoolisées et sur le tabac qui ont été opérées dans le cadre du tax shift. Alors que les accises sur l'alcool ont déjà été augmentées en novembre 2015, elles ne l'ont été pour le tabac qu'au début de cette année.

La croissance de l'indice santé serait supérieure à l'inflation en 2016 (1,6 %) tout comme en 2015 (1,0 %). Cela s'explique exclusivement par le fait que l'évolution des prix de l'essence et du diesel, qui reculent nettement au cours de ces deux années, n'est pas prise en compte. Le prix des autres composantes exclues du calcul de l'indice santé, à savoir les boissons alcoolisées et le tabac, a progressé de manière plus sensible que l'inflation dès 2015, et cet écart devrait encore s'accroître en 2016.

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

L'indice pivot précédent pour le secteur public s'est vu dépassé par l'indice santé lissé en novembre 2012. Toutefois, la loi du 23 avril 2015 concernant la promotion de l'emploi⁷ a introduit le saut d'index. L'indice santé lissé, qui sert de référence pour indexer les salaires et les allocations sociales, s'est ainsi retrouvé bloqué à son niveau de mars 2015. Cette neutralisation s'arrêtera au moment où une augmentation de 2 % sera enregistrée dans cet indice.⁸ Selon les perspectives pour l'indice santé qui ont été reprises dans le présent budget économique, cette hausse ne devrait pas être atteinte avant avril 2016. Et à partir d'avril 2016, l'indice santé lissé, qui sera désormais calculé comme la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé multipliée par 0,98, devrait repartir à la hausse, ce qui entraînerait un dépassement de l'indice pivot actuel (101,02) en juillet 2016. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient augmenter de 2 % respectivement en août 2016 et en septembre 2016.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

La concertation interprofessionnelle pour la période 2015-2016 a débouché sur un projet d'accord qui n'a été signé que par huit membres du Groupe des dix. Les dispositions du projet d'accord relatives à l'évolution des salaires ont été coulées dans la loi du 28 avril 2015 instaurant la marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 et 2016⁹. D'après cette loi, le blocage des salaires conventionnels reste d'application en 2015 et il n'y aura une certaine marge pour relever les salaires horaires

⁷ Voir Moniteur belge du 27 avril 2015, p. 23400-23404.

⁸ Sur le plan technique, l'indice santé lissé est bloqué au niveau de mars 2015 jusqu'à ce que l'indice de référence (qui est égal à la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé multipliée par 0,98) dépasse l'indice santé lissé. À partir de ce moment, l'indice de référence cessera d'exister.

⁹ Voir Moniteur belge du 30 avril 2015, p. 24159.

bruts avant indexation qu'en 2016. Toutefois, cette marge n'est pas définie en termes de salaires conventionnels; elle est scindée en une augmentation maximale de 0,5 % de la masse salariale brute et une marge additionnelle de 0,3 % de la masse salariale « en net », dans les deux cas sans charges supplémentaires pour l'employeur. Comme on ne sait pas clairement sous quelle forme ces augmentations salariales seront octroyées, nous tenons compte dans les présentes perspectives d'une hausse des salaires horaires bruts avant indexation de 0,5 % en 2016.

Tableau 1 Formation du coût salarial dans le secteur marchand

	2015	2016
Coût salarial horaire nominal après déduction des subventions salariales ^a	0,3	-0,4
Coût salarial horaire nominal	0,4	-0,4
Augmentation due:		
- à une hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	0,3	0,5
- à une indexation	0,2	0,3
- aux cotisations patronales totales ^c	-0,1	-1,2

a. Dans les comptes nationaux établis selon le SEC 2010, les subventions salariales et les réductions ciblées de cotisations patronales ne sont pas portées en déduction du coût salarial, mais enregistrées à titre d'autres subventions sur la production.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées.

Sur la base des informations disponibles pour 2015, il ressort que les salaires conventionnels sont restés stables, mais que les salaires horaires bruts avant indexation ont augmenté de 0,3 %. Cette hausse résulte donc de la dérive salariale, qui peut s'expliquer par les modifications dans la structure de l'emploi ou par les augmentations salariales octroyées par l'employeur en dehors du cadre d'une CCT.

En raison du saut d'index, l'indexation a été particulièrement limitée en 2015 et devrait rester assez maigre en 2016. Le fait qu'une faible indexation ait été enregistrée malgré le saut d'index est surtout dû à la grande diversité des mécanismes d'indexation dans le secteur marchand. En effet, l'indexation peut intervenir à des moments fixes dans l'année ou sur la base d'un indice pivot, comme dans le secteur public.

En 2015, la croissance du coût salarial horaire nominal (0,4 %) a été légèrement inférieure à celle des salaires horaires bruts nominaux (0,5 %), essentiellement en raison d'une baisse des cotisations patronales imputées. Toutefois, le coût du travail qui est le plus pertinent du point de vue des employeurs est le coût salarial horaire après déduction des subventions salariales et des réductions ciblées de cotisations patronales. En 2015, ce coût a enregistré une progression inférieure de 0,1 point de pourcentage au coût salarial horaire selon la définition des comptes nationaux.

Cette année, la croissance du coût salarial horaire nominal devrait être sensiblement freinée par le paquet de mesures réduisant les charges sur le travail introduit dans le cadre du tax shift, qui prévoit une diminution des taux faciaux de cotisations patronales. Par conséquent, le taux implicite de cotisations patronales stricto sensu¹⁰ recule nettement et la croissance du coût salarial horaire nominal est inférieure de 1,2 point de pourcentage à celle des salaires horaires bruts nominaux. Même si la baisse des taux faciaux s'accompagne de la suppression partielle de la subvention salariale générale, la croissance du

¹⁰ Il s'agit des cotisations patronales reçues par la sécurité sociale avant déduction des réductions ciblées de cotisations patronales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

coût salarial nominal après déduction des subventions salariales n'est pas supérieure à la croissance avant déduction de ces subventions grâce à l'augmentation simultanée d'autres catégories de subventions salariales.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

L'estimation des réductions de cotisations patronales et des subventions salariales au profit des entreprises en 2015-2016 se base sur le paquet de réductions des charges sur le travail prévu par le tax shift, sur la dernière publication des observations des subventions salariales (comptes nationaux 2014) et sur la dernière publication des réductions de cotisations (ONSS, troisième trimestre 2015). Les réductions de cotisations patronales se composent de réductions générales et sélectives par rapport aux taux faciaux de cotisations légales (124 millions d'euros de plus en 2015 et 215 millions de plus en 2016 par rapport à l'année précédente), mais également, à partir de 2016, de réductions résultant de la diminution des taux faciaux des cotisations (1 536 millions en 2016) à la suite de l'introduction du tax shift. Les subventions salariales ont augmenté de 191 millions en 2015, mais devraient diminuer de 102 millions en 2016.

Le tax shift réorganise les réductions structurelles de cotisations patronales dans le secteur marchand sur plusieurs années à partir du deuxième trimestre 2016 via des réductions des taux faciaux de cotisations patronales (de l'ordre de 2,4 points de pourcentage en 2016 et de 5 points de points de pourcentage supplémentaires en 2018), la réduction en 2016 et finalement la suppression en 2018 de la réduction forfaitaire générale, la suppression des réductions spécifiques pour les hauts salaires en 2018 et le renforcement des réductions spécifiques pour les bas salaires (de manière progressive sur la période 2016-2019). Ex ante, cela représente au final 1 551 millions de réductions générales supplémentaires de cotisations patronales en 2016 pour le secteur marchand. Le tax shift prévoit également un paquet supplémentaire de réductions générales de cotisations patronales (ex ante 116 millions en 2016) pour le secteur non marchand.

Les réductions ciblées pour le secteur marchand sont également renforcées en 2016, aussi bien sur le plan fédéral via le volet premiers engagements du tax shift (ex ante 49 millions) qu'à l'échelle régionale via la dispense totale de versement des cotisations patronales légales accordée par la Région flamande dans la marine marchande et le remorquage en mer (ex ante 25 millions au total).

À partir du deuxième trimestre 2016, le tax shift supprime la subvention salariale générale via le non-versement du précompte professionnel pour la plupart des travailleurs salariés du secteur marchand (ex ante une économie de 768 millions). Toutefois, le renforcement spécifique pour les PME qui vient s'ajouter aux modalités d'application générale de cette subvention (introduction en 2014) est maintenu dans le cas des microentreprises débutantes (introduction en 2015 et estimation ex ante à 28 millions EUR) et même accentué (à concurrence de 40 millions ex ante en 2016). Parallèlement, les taux de subvention pour le travail de nuit et le travail en équipes sont augmentés à partir du début de l'année 2016 pour les activités ordinaires (de 15,6 à 22,8 % des salaires bruts concernés) et pour le travail en continu (de 17,8 à 25 %) – ex ante 490 millions au total – et davantage encore pour les activités de haute technologie (de 15,6 à 25 %, ex ante 27 millions).

Tableau 2 Réductions des charges salariales pour les entreprises et les ménages
En millions EUR

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1. Réductions de cotisations patronales, y compris les réductions ciblées (à l'exclusion des ACS) par rapport aux taux faciaux des cotisations légales en vigueur durant l'année concernée	4867	5001	4943	5113	5372	5496	5711
<i>p.m. réductions ciblées fédérales et régionales</i>	830	886	869	876	946	1021	1071
<i>p.m. réductions ciblées régionales</i>	0	0	0	0	0	801	815
2. Réductions de cotisations patronales résultant de changements apportés aux taux faciaux des cotisations légales	0	0	0	0	0	0	1536
3. Subventions salariales, hors réductions ciblées de cotisations patronales, dont notamment	5317	6128	6326	6282	6417	6608	6506
- Maribel social	750	870	911	951	992	1026	1150
- Activations	362	638	463	218	232	253	263
- Titres-services	1231	1424	1595	1649	1635	1685	1746
- Travail de nuit et en équipes + Heures supplémentaires	1035	1125	1130	1163	1188	1214	1609
- Réduction générale	890	935	970	988	1009	1050	335
<i>p.m. dont transferts aux régions</i>	0	0	0	0	0	1960	2032
4. (=1+2+3) Total en faveur des employeurs	10184	11129	11269	11394	11788	12104	13753
<i>p.m. dont transferts aux régions</i>	0	0	0	0	0	2761	2847
5. Réductions de cotisations personnelles	708	740	720	849	841	888	968

Le tax shift maintient la subvention salariale générale pour le secteur non marchand et renforce la subvention Maribel social (les réductions de cotisations patronales mutualisées) en 2016 (ex ante 95 millions EUR, ex post une augmentation de 125 millions par rapport à 2015).

Malgré la diminution de la déductibilité fiscale des titres-services de 2/3 en Région wallonne en 2015 et de moitié en Région de Bruxelles-Capitale en 2016, les subventions titres-services continuent à augmenter en 2015-2016, mais dans une moindre mesure qu'il y a cinq ans environ.

Un certain nombre de réductions de cotisations patronales (toutes les réductions ciblées hormis les réductions "premiers engagements" et "réduction du temps de travail"¹¹) et de subventions salariales (activations, bonus jeunes dans le non-marchand et titres-services) ont été régionalisées depuis 2015 dans le cadre de la Sixième Réforme de l'État. La réforme par la Région flamande de la politique axée sur les groupes cibles en 2016 entraînerait surtout des glissements dans le budget flamand pour les réductions ciblées. Les nouvelles réductions ciblées au profit de la marine marchande et du remorquage en mer (voir supra) nécessiteraient toutefois une légère augmentation de ce budget. Faute d'informations concrètes, on peut supposer que les autres régions ne changeront pas les modalités des réductions de cotisations patronales qui relèvent désormais de leur compétence avant 2017. Tout cela signifie qu'en 2015, les régions ont accordé 2 761 millions de réductions de charges salariales au profit des entreprises, à l'exclusion des agents contractuels subventionnés (avec une nouvelle hausse à 2 847 millions en 2016), dont 801 millions de réductions ciblées de cotisations patronales en 2015 (815 millions en 2016) et 1 960

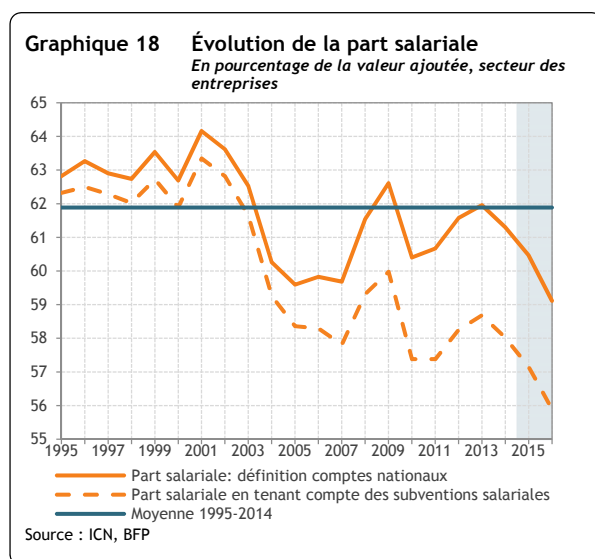
¹¹ À l'instar des réductions ciblées de cotisations patronales, restées dans le giron fédéral, les réductions de cotisations patronales transférées aux régions sont, conformément aux règles du SEC 2010, enregistrées dans la rubrique 'autres subventions sur la production' des comptes nationaux, et font donc également partie intégrante des subventions salariales.

millions d'autres subventions salariales relevant précédemment du niveau fédéral (2 032 millions en 2016).

Enfin, les réductions de cotisations personnelles sont également renforcées, aussi bien en 2015 (47 millions de plus par rapport à 2014) qu'en 2016 (80 millions de plus par rapport à 2015).

3.3.3. Évolution de la part salariale

Selon les règles comptables du SEC2010, tant les réductions ciblées de cotisations patronales que les subventions salariales (réductions de précompte professionnel) sont comptabilisées comme des autres subventions sur la production. Cela signifie que toutes les réductions de charges salariales dont les employeurs bénéficient ne sont pas déduites des coûts salariaux inscrits dans les comptes nationaux. Par



conséquent, la part salariale¹² calculée selon les définitions de la comptabilité nationale est plus élevée que la part salariale calculée en tenant compte des subventions salariales et des réductions ciblées de cotisations patronales (voir graphique 18). En outre, l'écart entre ces deux définitions de la part salariale s'est fortement accru depuis 2003.

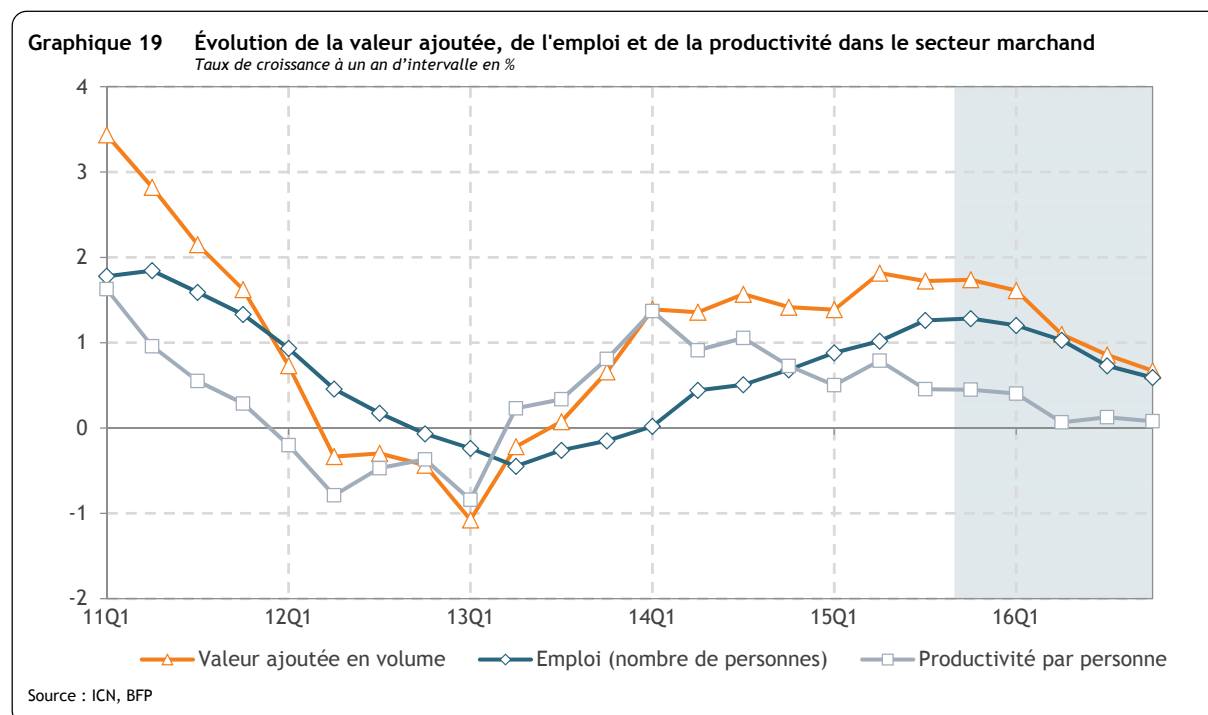
La part salariale a fortement augmenté en 2012 et 2013 étant donné que l'indexation salariale a largement dépassé la croissance du déflateur de la valeur ajoutée. Ensuite, elle a commencé à baisser sensiblement. Les salaires conventionnels ont été bloqués en 2014 et 2015 et ne devraient croître que

modérément en 2016. En conséquence, la croissance du coût salarial horaire avant indexation serait moindre que la croissance de la productivité horaire. En outre, l'indexation des salaires est inférieure à la croissance du déflateur de la valeur ajoutée en raison du saut d'index.

¹² Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

4. Marché du travail

La croissance trimestrielle de l'activité dans le secteur marchand s'est accélérée au cours du premier semestre 2015 jusqu'à 0,5 % en moyenne (contre 0,35 % en moyenne dans le courant 2014), mais s'est ensuite ralentie au second semestre jusqu'à 0,35 % en moyenne. Ce ralentissement devrait se poursuivre cette année et la croissance trimestrielle de la valeur ajoutée devrait tomber à 0,15 % d'ici la fin de l'année. En moyennes annuelles, la croissance de l'activité s'est accélérée de 1,4 % en 2014 à 1,7 % l'an dernier pour ensuite fléchir à 1,1 % cette année.

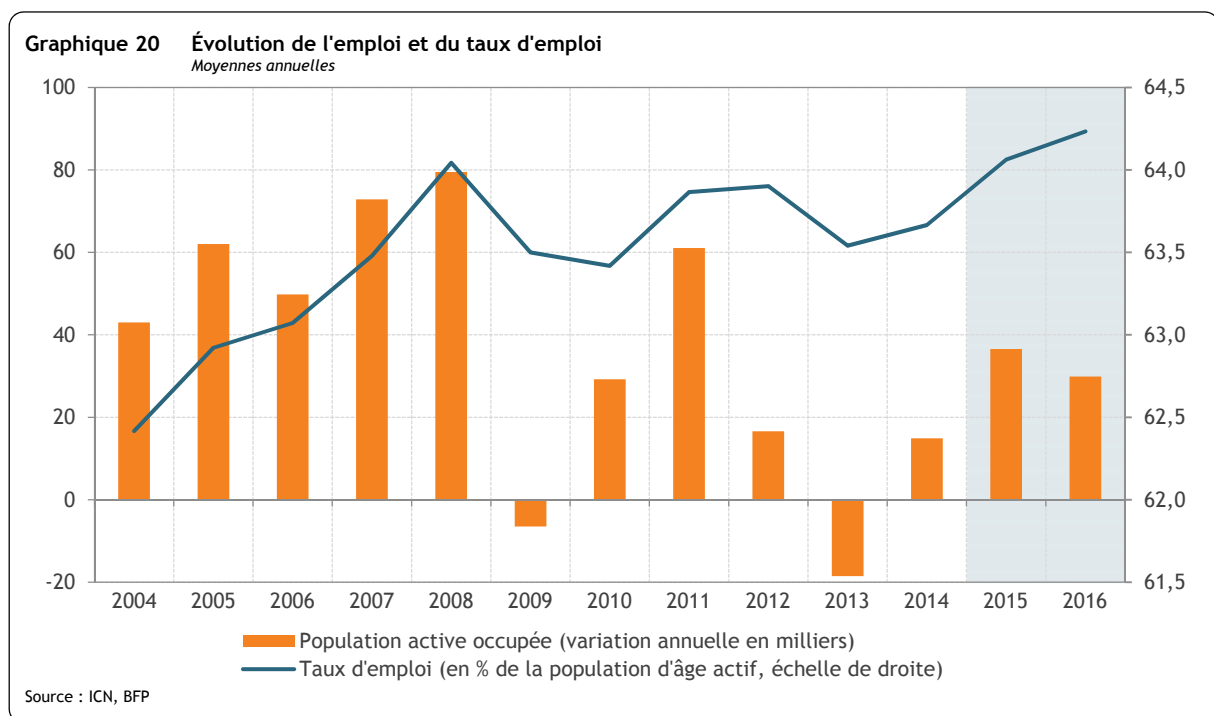


En 2014, la reprise de l'activité est allée de pair avec une légère progression de la durée du travail (+0,1 %) et une forte accélération de la croissance horaire de la productivité (de 0,2 % en 2013 à 0,9 % en 2014). La croissance de la productivité par tête s'est ainsi accélérée jusqu'à 1 %. Par conséquent, la croissance de l'emploi marchand n'a pas dépassé 0,4 %, soit un rythme tout juste suffisant pour neutraliser les pertes d'emploi enregistrées en 2013. La croissance de l'emploi marchand s'est renforcée dans le courant de 2014, sous l'effet principalement d'une forte progression du travail intérimaire. Par contre, dans la construction et l'industrie manufacturière, l'emploi n'a pratiquement pas cessé de se contracter.

L'an dernier, la croissance de la productivité par tête a fléchi à 0,5 %. La croissance de la productivité horaire s'est toutefois maintenue (+0,9 %), alors que la durée de travail moyenne a sensiblement diminué (-0,3 %), ce qui est exceptionnel dans une période de reprise conjoncturelle. Une hausse ponctuelle du nombre de crédits-temps à temps partiel a contribué à cette forte diminution. En effet, un grand nombre de travailleurs ont profité, in extremis à la fin de 2014, de leur possibilité de prendre un crédit-temps à temps partiel avant que les nouvelles dispositions plus sévères entrent en vigueur (suppression du crédit-temps sans motif; nouveau relèvement de l'âge d'accès au crédit-temps de fin de carrière).

L'an dernier, la croissance de l'emploi marchand a atteint 1,1 %. L'emploi intérimaire a continué de progresser à un rythme soutenu si bien qu'à la fin de l'année, le nombre d'emplois intérimaires avait nettement dépassé le plafond jamais enregistré. Dans l'industrie manufacturière, la fermeture de Ford Genk a encore eu un impact sur les chiffres de l'emploi au premier trimestre, mais depuis le recul est stoppé. En revanche, dans le secteur de la construction, on n'observe pour ainsi dire pas de signes d'amélioration. Depuis plusieurs années, l'emploi se contracte en raison du recours toujours plus important à une main-d'œuvre détachée.

Cette année, la croissance de la productivité horaire devrait fléchir à 0,1 % dès lors que l'évolution très modérée des coûts salariaux contribue à une plus forte intensité en emplois de la croissance de l'activité. Le durcissement des conditions d'accès aux crédits-temps influencerait progressivement à la hausse l'évolution de la durée moyenne du travail. En moyennes annuelles, elle augmenterait très légèrement (+0,1 %), en dépit du ralentissement conjoncturel et d'une nouvelle hausse du nombre d'emplois titres-services (+4 300 personnes cette année, contre +3 700 l'an dernier). La croissance de l'emploi marchand devrait légèrement s'essouffler dans le courant de 2016, dans le sillage du ralentissement conjoncturel, mais devrait, notamment grâce à un effet de report positif, être à peine inférieure en moyenne annuelle à son niveau de l'an dernier (croissance de 0,9 %).



En 2015, l'emploi public a reculé de 4 200 personnes sous l'effet des restrictions imposées aux remplacements des départs naturels dans les administrations de tous les niveaux de pouvoir, d'un nouveau recul de l'emploi dans la Défense et de la mesure prise par la Communauté flamande pour limiter la progression du personnel enseignant. Cette année, l'emploi public diminuerait moins fortement (-2 200 personnes). Certes, les mesures d'assainissement continuent à produire leurs effets, mais de nouveaux moyens sont également libérés pour des recrutements (surtout à l'échelon fédéral) dans le cadre de la politique d'asile et de migration, la politique de sécurité et de lutte contre le terrorisme. L'emploi pour

compte propre chez les particuliers devrait pratiquement se stabiliser (+200 personnes l'an dernier ; -700 personnes cette année).

La croissance de la population active occupée s'est accélérée l'an dernier (jusqu'à +36 600 personnes) en dépit de la contraction de l'emploi public, mais devrait légèrement fléchir cette année (+29 900 personnes) compte tenu d'une perte de dynamique dans le secteur marchand. L'an dernier, le taux d'emploi a progressé de 63,7 % à 64,1 % mais augmenterait à peine cette année (à 64,2 %). La dernière édition des perspectives démographiques¹³ fait apparaître une augmentation plus marquée de la population d'âge actif en 2016 (+27 200 personnes) qu'en 2015 (+12 000 personnes) compte tenu de l'impact estimé de la crise des réfugiés sur les chiffres de la population. Selon nos estimations, cette crise pourrait déboucher, en 2016 (en moyennes annuelles), sur une augmentation supplémentaire de 21 000 unités¹⁴ du nombre de réfugiés reconnus (ou de bénéficiaires de la protection subsidiaire), dont 16 700 personnes d'âge actif.

La population active¹⁵ a crû de 16 400 personnes en 2014 et de 8 300 personnes en 2015. Depuis le début de cette décennie, sa croissance est de moins en moins soutenue par les impulsions démographiques. En outre, il est apparu que les effets à court terme d'une série de réformes de la fin de carrière ont été surestimés. Ainsi, le nombre de fonctionnaires poursuivant leur carrière au-delà de 59 ans a augmenté moins fortement que prévu initialement et la part des nouveaux bénéficiaires du chômage avec complément d'entreprise soumis à une obligation de « disponibilité adaptée » sur le marché du travail a progressé moins rapidement qu'anticipé. Si l'on compare avec nos estimations précédentes, ces deux phénomènes freinent la progression des taux d'activité dans les classes d'âge plus âgées. Les mesures d'activation dans l'assurance chômage et les réformes du régime d'allocations d'insertion pour les jeunes sortant des études semblent de nouveau, en 2015, avoir eu un impact négatif plus marqué que prévu sur l'évolution de la population active (voir ci-après). La baisse des taux d'activité chez les plus jeunes est plus nette que dans nos estimations précédentes. En conséquence, le taux d'activité macroéconomique, qui est pratiquement stable depuis 2007, l'a également été l'an dernier (à 72,7 %).

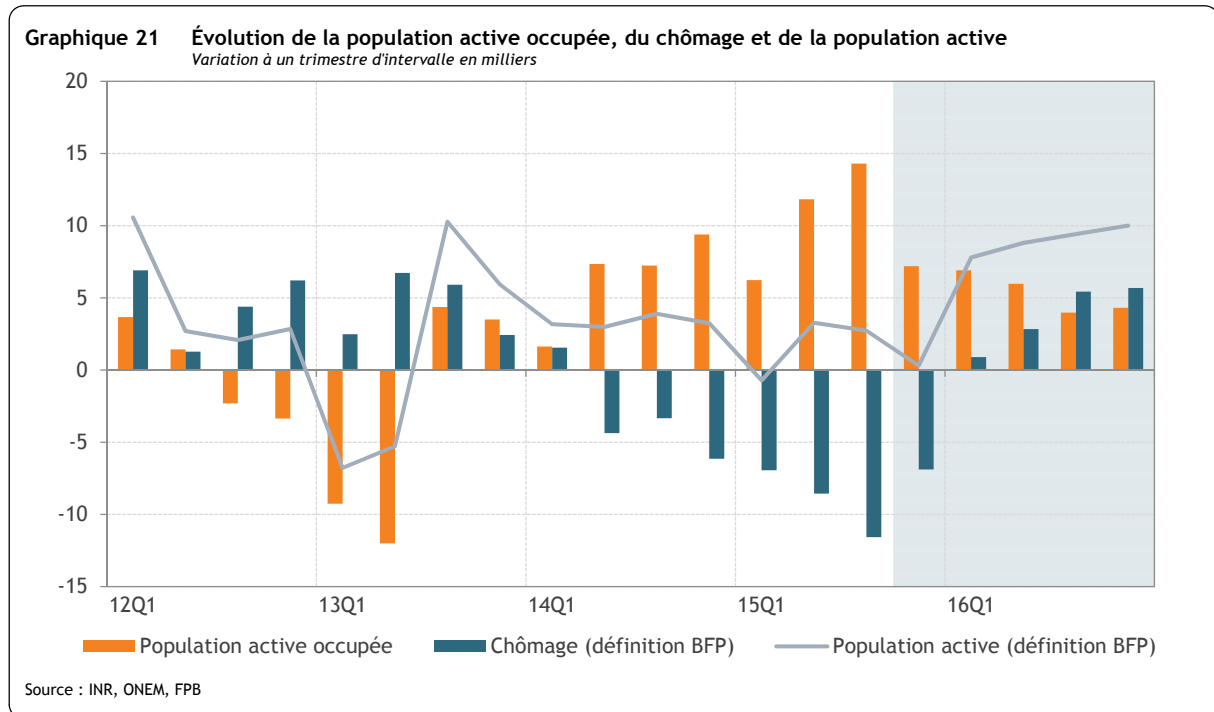
Cette année, la population active gagnerait 24 000 unités. D'une part, les mesures de fin de carrière impacteraient davantage l'évolution des taux d'activité dans les classes d'âge supérieures et la réforme des allocations d'insertion pèserait moins négativement sur l'évolution des taux d'activité dans les classes d'âge plus jeunes. D'autre part, la hausse du nombre de réfugiés reconnus enregistrée cette année devrait accroître l'offre de travail. Or, ces nouveaux arrivants s'insèrent habituellement plus difficilement sur le marché du travail si bien qu'une part importante de l'effet sur l'offre de travail est neutralisé par des taux d'activité plus faibles – surtout – dans les classes d'âge inférieures. L'impact à la baisse sur le taux d'activité macroéconomique est estimé à 0,1 point de pourcentage. Par conséquent, celui-ci progresse à peine cette année et se maintient à 72,7 %.

¹³ Perspectives démographiques 2015-2060. Population, ménages et quotients de mortalité prospectifs. BFP, DGSIE, mars 2016.

¹⁴ L'estimation présentée dans les Perspectives démographiques est basée sur trois hypothèses. Premièrement, le flux de demandeurs d'asile se maintient sur l'ensemble de l'année 2016 au même niveau qu'à la fin 2015. Deuxièmement, le délai moyen de traitement d'un dossier de demande de reconnaissance du statut de réfugié politique est de 6 mois. Troisièmement, le taux de reconnaissance est de 75 %.

¹⁵ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi ou 'chômeurs âgés').

Le recul de chômage¹⁶, qui a débuté au second trimestre de 2014, s'est remarquablement accéléré au cours de 2015. L'importance de ce recul est notamment due à la réforme du régime des allocations d'insertion.¹⁷ En 2015, plus de 20 000 personnes ont perdu le droit à une allocation après une durée de trois ans dans le régime, ce qui a sensiblement contribué à la baisse du nombre de chômeurs indemnisés.



Ces réformes (combinées à une reprise de la conjoncture) ont eu pour effet que le nombre de chômeurs indemnisés ouvrant le droit à une allocation d'insertion a baissé de 100 300 personnes au dernier trimestre de 2013 à 54 000 personnes au dernier trimestre de 2015. Certaines personnes, qui avaient perdu leur allocation, ont peut-être trouvé un emploi, alors que d'autres ont, après un certain temps, de nouveau été comptabilisées dans les chiffres des demandeurs d'emploi (soit parce qu'elles se sont à nouveau inscrites sur base volontaire, soit parce qu'elles émargeant au CPAS). Néanmoins, ces réformes ont aussi eu d'importants effets négatifs sur les taux d'activité dans les classes d'âge concernées (et donc sur la population active). La baisse du chômage global a atteint 28 200 personnes l'an dernier en moyennes annuelles, mais le nombre de chômeurs indemnisés a encore baissé beaucoup plus fortement (-50 200 personnes). Le taux de chômage est passé de 12,4 % à 11,9 %.

Cette année, les réformes des allocations d'insertion exercent encore des effets négatifs sur l'évolution à la fois du chômage et de la population active (en raison des contrôles plus sévères, des exigences en matière de diplôme et de la baisse de l'âge maximum), mais beaucoup moins qu'en 2015. En outre, le nombre de bénéficiaires du chômage avec complément d'entreprise soumis à une obligation de « disponibilité adaptée » sur le marché du travail (et qui sont donc comptabilisés dans les chiffres du chômage selon la définition du BFP) augmentera plus rapidement. Enfin, la croissance de l'emploi dans le secteur marchand subit l'impact du repli conjoncturel. Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, le

¹⁶ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs âgés).

¹⁷ Introduction d'une durée maximale dans le régime ; contrôles plus sévères de la recherche active d'un emploi à la fois chez les allocataires et les personnes en période d'insertion professionnelle ; abaissement de l'âge maximum pour une demande d'allocation d'insertion ; exigence de diplôme pour les demandes introduites par des jeunes de moins de 21 ans.

chômage, dont le recul a été freiné au cours du quatrième trimestre de 2015, repart à la hausse cette année.

Grâce à l'effet de report positif, le nombre de chômeurs diminue encore légèrement (-5 900 personnes) cette année en moyenne annuelle. De nouveau, cette baisse est beaucoup plus marquée chez les chômeurs indemnisés (-14 400 personnes), en raison de la réforme des allocations d'insertion et du fait que les réfugiés reconnus demandeurs d'emploi n'ouvrent pas à court terme le droit à une allocation de chômage. Le taux de chômage baisse à 11,7 %. Le taux de chômage « harmonisé » utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) est passé de 8,5 % à 8,3 % l'an dernier et devrait retomber à 7,9 % cette année, surtout grâce à un effet de report très favorable.

Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché du travail
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché du travail – détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

Tableau A Environnement international et indicateurs financiers
Taux de croissance, sauf indications contraires

	2013	2014	2015	2016
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	2,3	3,2	3,8	4,0
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	1,6	0,3	-2,6	1,3
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	132,8	132,9	111,0	109,3
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euros) (3)	-1,3	-0,0	9,8	0,9
Énergie (Brent : USD par baril)	108,7	99,0	52,4	35,6
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	0,2	0,2	-0,0	-0,3
Long terme (10 ans) (2) (4)	2,7	1,9	1,0	1,0

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures : hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1 PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
En milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016
Dépenses de consommation finale des particuliers	205,17	207,05	210,89	215,79
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	95,68	97,83	98,94	100,07
Formation brute de capital fixe	86,85	93,33	95,64	96,03
a. Investissements des entreprises (1)	57,89	62,81	64,28	63,99
b. Investissements des pouvoirs publics	9,29	9,63	10,45	10,73
c. Investissements en logements	19,68	20,88	20,91	21,31
Variation de stocks	0,00	-1,13	-1,82	-3,47
Dépenses nationales totales	387,70	397,07	403,66	408,41
Exportations de biens et services	322,63	336,40	341,23	350,49
Importations de biens et services	317,63	332,83	334,93	337,57
Produit Intérieur Brut	392,70	400,64	409,96	421,33

(1) Y compris indépendants et ISBL

BUDGET ÉCONOMIQUE

Tableau B.2 PIB et principales catégories de dépenses en volume
Taux de croissance

	2013	2014	2015	2016
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,9	0,4	1,3	0,9
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	-0,1	0,6	0,3	0,1
Formation brute de capital fixe	-1,7	7,0	2,2	-0,2
a. Investissements des entreprises (1)	-0,5	8,0	2,0	-1,0
b. Investissements des pouvoirs publics	-3,7	4,0	7,8	2,5
c. Investissements en logements	-4,1	5,7	-0,0	0,8
Variation de stocks (2)	-0,7	-0,2	0,4	0,0
Dépenses nationales totales	-0,7	1,7	1,6	0,5
Exportations de biens et services	1,6	5,4	3,5	4,1
Importations de biens et services	0,8	5,9	3,9	3,3
Exportations nettes (2)	0,7	-0,4	-0,3	0,7
Produit intérieur brut	0,0	1,3	1,4	1,2

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3 Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Taux de croissance

	2013	2014	2015	2016
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,1	0,6	0,6	1,4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,9	1,7	0,8	1,1
Formation brute de capital fixe	0,8	0,4	0,3	0,6
a. Investissements des entreprises (1)	0,7	0,5	0,3	0,5
b. Investissements des pouvoirs publics	0,0	-0,3	0,6	0,2
c. Investissements en logements	1,6	0,4	0,2	1,1
Dépenses nationales totales	1,4	0,7	0,0	0,7
Exportations de biens et services	-0,4	-1,0	-2,0	-1,3
Importations de biens et services	-0,4	-1,0	-3,1	-2,4
Termes de l'échange	0,0	-0,0	1,1	1,1
Produit Intérieur Brut	1,3	0,7	0,9	1,6
<i>Pro memori :</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	0,5	-0,1	-0,9	-0,2
Contributions :				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0,7	0,4	0,5	0,9
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0,5	-0,0	-0,1	-0,1
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	-0,0	0,0	0,0	0,2
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,2	0,4	0,6	0,7
(b) Coût des importations	-0,2	-0,5	-1,4	-1,1

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4 Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants
Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	2013	2014	2015	2016
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	2,4	0,7	0,4	-0,4
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	2,5	0,6	0,3	-0,4
Coût salarial par personne	2,2	0,7	0,1	-0,3
Salaire brut par heure effective	2,2	0,8	0,5	0,8
Salaire brut par personne	2,0	0,8	0,2	0,9
Indexation	2,0	0,9	0,2	0,3
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,1	-0,1	0,3	0,5
Salaire brut par personne hors indexation	0,0	-0,0	0,0	0,6
Emploi (nombre d'heures)	-0,7	0,3	0,8	1,0
Emploi (nombre de personnes)	-0,5	0,3	1,1	0,9
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	1,7	1,0	1,2	0,6
Masse salariale hors cotisations patronales	1,5	1,1	1,2	1,8
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	36,1	35,9	35,8	34,2
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	25,3	25,0	25,0	23,6
Cotisations des salariés (4)	10,8	10,8	10,8	10,7
<i>Taux net implicite de cotisations (en % de la masse salariale brute) (5)</i>	29,4	29,1	28,8	27,4
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation : indice national des prix à la consommation	1,1	0,3	0,6	1,4
Inflation : indice santé	1,2	0,4	1,0	1,6
Indexation rémunérations secteur public	2,3	0,0	0,0	0,7
Indexation des prestations sociales	2,0	0,0	0,0	0,8
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	-0,1	1,4	1,7	1,1
Emploi (nombre d'heures)	-0,4	0,6	0,8	1,0
Productivité horaire	0,2	0,9	0,9	0,1

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 2010, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir ((a) réductions groupes cibles fédérales et régionales des cotisations patronales ; (b) financement par la sécurité sociale : Maribel social, contractuels subventionnés hopitaux, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand accord social 2013 ; (c) financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; (d) financement par les Communautés et Régions : entreprises de travail adapté, chômeurs âgés (Région flamande), prime à l'emploi (Région wallonne)).

(2) compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale, avant déduction des réductions groupes cibles fédérales et régionales

(4) À l'exclusion des cotisations personnelles libres

(5) Cotisations patronales sensu lato moins les réductions groupes cibles des cotisations patronales et les autres subventions salariales.

Tableau B.5 Situation sur le marché du travail
En milliers (moyennes annuelles)

	2013	2014	2015	2016
I. Population totale (II+III)	11125,0	11179,8	11234,8	11306,2
I.bis Population d'âge actif	7259,0	7268,2	7280,1	7307,4
II. Population inactive (concept BFP)	5858,1	5896,4	5943,1	5990,5
dont : chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	106,9	102,3	96,2	84,5
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5266,9	5283,4	5291,7	5315,7
IV. Emploi intérieur	4533,7	4549,3	4586,1	4616,0
(a) Salariés	2938,8	2945,5	2976,7	3001,7
(b) Indépendants	748,6	755,7	765,5	772,7
(c) Emploi public	846,2	848,1	843,9	841,7
V. Travailleurs frontaliers (solde)	78,7	78,0	77,8	77,8
VI. Chômage (concept BFP)	654,5	656,1	627,8	622,0
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	583,7	597,7	578,7	578,9
dont : chômage avec complément d'entreprise	4,4	4,8	5,7	8,4
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	70,8	58,4	49,1	43,0
Taux de chômage (VI)/(III)	12,4	12,4	11,9	11,7
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,6	72,7	72,7	72,7
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	63,5	63,7	64,1	64,2
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	8,4	8,5	8,3	7,9

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5bis Situation sur le marché du travail - détail
En milliers (moyennes annuelles)

	2013	2014	2015	2016
I. Population totale (II+III)	11125,0	11179,8	11234,8	11306,2
I.bis Population d'âge actif	7259,0	7268,2	7280,1	7307,4
II. Population inactive (concept BFP)	5858,1	5896,4	5943,1	5990,5
<i>dont : avec allocation ONEM (1):</i>	179,9	176,7	163,5	150,1
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	7,6	6,9	2,0	1,3
- Dispenses pour reprise d'études	23,4	24,8	23,9	23,9
- Interruptions complètes de carrière (2)	22,8	22,6	21,7	20,7
- Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	106,9	102,3	96,2	84,5
- Chômeurs complets en formation professionnelle	19,3	20,1	19,7	19,7
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5266,9	5283,4	5291,7	5315,7
IV. Emploi intérieur	4533,7	4549,3	4586,1	4616,0
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	374,9	380,9	387,6	376,4
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	51,8	51,1	44,7	44,7
- Activation	75,6	75,4	76,0	73,9
** Agences locales pour l'emploi	2,0	1,6	1,3	1,0
** Plan 'activa' (5)	48,0	50,7	53,9	55,9
** Réintégration de chômeurs âgés	19,4	17,1	15,3	14,1
** Programme de transition professionnelle	4,9	4,7	4,2	2,9
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	246,8	253,7	266,4	257,4
- Prépensions à temps partiel	0,5	0,3	0,2	0,1
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,3	0,3	0,3	0,3
V. Travailleurs frontaliers (solde)	78,7	78,0	77,8	77,8
VI. Chômage (concept BFP)	654,5	656,1	627,8	622,0
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	583,7	597,7	578,7	578,9
<i>dont : chômage avec complément d'entreprise</i>	4,4	4,8	5,7	8,4
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	70,8	58,4	49,1	43,0
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,8	29,2	28,3	27,6
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	42,9	30,7	27,6	25,0
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	15,3	-0,6	-42,1	-11,4
p.m. Chômage avec complément d'entreprise / prépension à temps plein (total)	111,3	107,1	101,9	93,0

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6 Compte des particuliers (1)
En milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016
I. Opérations courantes				
a. Ressources	350,70	354,28	358,74	362,48
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	4,47	4,89	5,03	5,13
2. <i>Revenu mixte</i>	25,36	25,35	26,15	26,71
3. <i>Rémunération des salariés</i>	207,66	210,23	212,36	213,98
Salaires et traitements bruts	150,33	152,26	153,63	155,94
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	43,27	43,51	44,83	44,07
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	14,06	14,46	13,89	13,97
4. <i>Revenus nets de la propriété</i>	29,50	28,73	28,50	29,08
Intérêts reçus	7,64	6,37	5,60	4,68
Intérêts payés (-)	2,39	3,18	3,06	2,56
Revenu distribué des sociétés	12,98	14,53	14,65	15,45
Autres	11,27	11,00	11,32	11,51
5. <i>Prestations sociales</i>	79,33	80,17	82,10	83,19
6. <i>Autres transferts courants nets</i>	1,30	1,47	1,08	0,82
7. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	3,08	3,45	3,51	3,58
b. Emplois	339,94	343,17	348,56	352,31
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	52,69	53,09	53,40	52,71
2. <i>Cotisations sociales, dont:</i>	82,08	83,03	84,27	83,81
Cotisations sociales effectives	68,02	68,57	70,38	69,85
Cotisations sociales imputées	14,06	14,46	13,89	13,97
3. <i>Consommation finale nationale</i>	205,17	207,05	210,89	215,79
c. Épargne nette	10,76	11,12	10,18	10,17
II. Opérations en capital				
a. Ressources	1,48	0,77	0,49	0,45
b. Emplois	7,69	8,26	7,80	8,34
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	22,17	23,53	23,62	24,02
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	18,02	18,61	19,19	19,64
3. <i>Impôts en capital</i>	3,97	3,91	3,92	4,51
4. <i>Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0,00	-0,02	-0,02	-0,02
5. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	-0,49	-0,59	-0,59	-0,59
6. <i>Autres transferts en capital à payer</i>	0,05	0,06	0,07	0,07
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement	4,56	3,63	2,87	2,28
en % du PIB	1,16	0,91	0,70	0,54

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7 Revenu disponible réel des particuliers (1)
Taux de croissance

	2013	2014	2015	2016
Revenu primaire brut	0,1	0,4	0,6	-0,2
<i>a. Salaires, dont :</i>	0,9	0,7	0,4	-0,6
Entreprises	0,5	0,4	0,6	-0,8
État	1,9	1,2	-0,4	0,1
Travailleurs frontaliers	1,9	3,0	3,5	-1,6
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-0,2	1,5	2,5	0,8
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-0,5	3,9	2,5	0,9
Revenu mixte	0,1	-0,6	2,6	0,7
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont :</i>	-4,3	-3,2	-1,4	0,6
Intérêts reçus	-21,4	-17,0	-12,7	-17,6
Intérêts payés (-)	-32,1	32,4	-4,3	-17,5
Revenus distribués des sociétés	-1,1	11,3	0,2	4,1
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont :</i>	2,4	0,7	1,3	-0,4
Prestations sociales	2,9	0,5	1,8	-0,0
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1,9	0,6	0,9	-1,9
Cotisations sociales effectives	1,6	0,3	2,0	-2,1
Cotisations sociales imputées	4,0	2,2	-4,7	-0,8
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	4,1	0,2	-0,0	-2,6
Revenu disponible brut des particuliers	-0,6	0,5	0,9	0,8

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8 Compte des entreprises
En milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016
I. Opérations courantes				
a. Ressources	37,76	42,48	43,86	48,88
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	45,31	48,30	52,04	57,39
2. <i>Cotisations sociales</i>	14,23	14,46	14,50	14,61
Cotisations effectives à charge des employeurs	8,24	8,21	8,30	8,47
Cotisations à charge des salariés	2,28	2,27	2,29	2,34
Cotisations sociales imputées	3,71	3,98	3,91	3,80
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-20,59	-19,02	-21,54	-22,19
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	-1,20	-1,26	-1,14	-0,94
b. Emplois	26,80	27,62	28,65	30,32
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	12,52	13,10	14,08	15,64
2. <i>Prestations sociales</i>	11,17	11,02	11,03	11,07
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	7,41	6,97	7,05	7,20
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,76	4,05	3,98	3,88
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	3,12	3,49	3,55	3,62
c. Épargne nette	10,96	14,86	15,21	18,56
II. Opérations en capital				
a. Ressources	5,61	5,83	4,71	3,74
b. Emplois	6,03	9,52	9,30	6,18
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	55,40	60,17	61,58	61,28
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	50,43	51,00	52,13	53,10
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	0,82	1,09	1,34	1,15
4. <i>Variation des stocks</i>	-0,24	-0,98	-1,74	-3,40
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
6. <i>Transferts en capital à payer</i>	0,48	0,24	0,25	0,25
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	10,54	11,18	10,61	16,11
en % du PIB	2,69	2,79	2,59	3,82

Tableau B.9 Opérations avec le reste du monde
En milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016
I. Opérations courantes				
a. Emplois	329,77	344,58	349,95	353,20
1. Importations de biens et services	317,63	332,83	334,93	337,57
2. Rémunération des salariés	2,83	2,85	2,85	2,83
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,22	1,29	1,50	1,69
4. Revenus nets de la propriété (-)	0,70	1,01	-1,22	-0,91
5. Autres transferts courants nets	5,39	5,07	5,80	6,54
6. Cotisations sociales	2,39	2,44	2,51	2,50
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	1,01	1,11	1,14	1,15
b. Ressources	333,71	347,80	352,90	362,16
1. Exportations de biens et services	322,63	336,40	341,23	350,49
2. Rémunération des salariés	8,35	8,56	8,80	8,77
3. Subventions	0,63	0,60	0,60	0,60
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0,52	0,62	0,63	0,65
5. Cotisations sociales	0,89	0,89	0,89	0,88
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,70	0,74	0,75	0,76
c. Solde des opérations courantes	3,94	3,22	2,95	8,96
II. Opérations en capital	-0,26	-0,88	-0,81	-0,79
1. Transferts nets en capital	-0,17	-0,29	-0,22	-0,19
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	0,09	0,59	0,59	0,59
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	3,68	2,34	2,15	8,17
en % du PIB	0,94	0,59	0,52	1,94